

Hénin-Beaumont c'est Vous !

le magazine municipal qui parle de vous

Octobre 2017 | n° 37



RAPPORT DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES :

L'AMÉLIORATION !



Vous souhaitez le passage du camion-magasin ???

Contactez nous au 03 21 49 18 58

Faites votre marché à votre porte



Nous vous proposons :
Fruits, Légumes
Viande, Charcuterie
Traiteur, Poisson
Beurre, Fromage, Lait,
Epicerie, Liquides



1975 **LE VOLET HENINOIS** **2017**
Menuiserie PVC - Volets Roulants

VOLETS ROULANTS MENUISERIES PVC-ALU-BOIS - PORTAILS
PORTES DE GARAGE RIDEAUX METALLIQUES - MOTORISATIONS - STORES

**Profitez de nos
remises -5%, -10%
et -20%**



**FACILITÉS
DE PAIEMENT**

VELUX®
INSTALLATEUR CONSEIL
EXPERT



Zone artisanale «Le Chemy» Face à Cora - COURRIERES

Ouvert du lundi au vendredi 7 h 45-12 h / 13 h 45-17 h 30 (16h 30 le vendredi) - Le samedi matin 9 h - 12 h

**DEVIS
GRATUIT**

03 21 20 06 09

www.levolet-heninois-ouvertures.com



Rentrée des classes à l'École Octave Legrand - 4 septembre 2017

Une saine gestion tournée vers l'avenir !

La Chambre régionale des comptes vient de publier un rapport sur la gestion de notre commune qui valide l'efficacité de notre action.

Durant plusieurs mois, l'autorité de contrôle budgétaire a dépêché plusieurs experts afin d'étudier, analyser et examiner avec une intensité inédite près d'un millier de documents provenant des services municipaux. Conscients de notre sérieux budgétaire, c'est tout naturellement que nous avons fait le choix de la transparence.

Ce rapport de 35 pages, qui sera très commenté, conforte nos choix : baisse des impôts, maîtrise des dépenses, encadrement des dépenses de personnel ou encore planification des investissements...

Bien évidemment, cet important travail sera poursuivi et amplifié. Pour preuve, l'équipe municipale a engagé pas moins de 400.000 euros dans la rénovation des écoles durant l'été. Nous tenions à offrir de meilleures conditions d'études à nos enfants et de nombreux travaux ont eu lieu : pose de mobilier urbain pour sécuriser les abords, remplacement de clôtures, peintures dans les salles, nouveaux bardages, isolation des bâtiments, installation d'éclairages LED, construction d'un préau, déploiement de bornes wifi, investissement dans des outils numériques et informatiques... Ces investissements ont sans aucun doute contribué à la réussite de cette rentrée scolaire 2017.

Cette rentrée fut également marquée par de nombreux évènements. Le Salon du bien-être, la Grande braderie

qui faisait son retour malgré les contraintes imposées par la Préfecture, la Fête du sport, la Ducasse furent cette année encore de grands succès populaires. Ce mois-ci, nous vous attendons toujours aussi nombreux à l'exposition des Amis de beaux-arts, lors de la Semaine bleue, à la troisième bourse Militaria ou encore au Salon d'automne, du vin, de la gastronomie et de l'artisanat. Ces nombreuses initiatives contribuent à rendre notre ville attractive et dynamique.

Nous continuerons à faire d'Hénin-Beaumont une ville qui avance, à la grande déception de nos éternels détracteurs, lesquels soutiennent aujourd'hui la politique d'un gouvernement qui pénalise les communes et va littéralement pulvériser les classes moyennes et populaires. Le Conseil municipal, de son côté, vient de voter trois motions pour s'opposer à la fin des contrats aidés, à la baisse des APL et à la réduction des dotations aux collectivités.

Dans ces domaines comme dans tous les autres, nous gardons une seule priorité : vous défendre !

Votre Maire
Steve Briois

Suivez l'actualité de
votre ville sur :



@ville.heninbeaumont



@HeninBeaumont



www.henin-beaumont.fr

La mairie vous accueille du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 18 h
(hors périodes de vacances scolaires)
03 21 74 87 00

L'amélioration de la gestion municipale confirmée par la Chambre régionale des comptes

Il était très attendu – pour des raisons parfois opposées – par de nombreux acteurs et observateurs de la vie héninoise : le rapport définitif de la Chambre régionale des comptes Hauts-de-France sur la gestion de la commune durant la période courant de 2011 à aujourd'hui vient d'être rendu public, après sa présentation au conseil municipal du 29 septembre dernier.

Durant plusieurs mois, deux magistrats accompagnés de deux vérificateurs ont eu un accès total aux dossiers, aux informations et ont pu librement échanger avec les agents municipaux ; 900 documents ont été fournis et

près de 300 éléments intéressant le travail de contrôle ont été abordés...

L'assainissement de la dette, le redressement de la situation financière, la stabilisation des effectifs et l'amélioration de l'organisation administrative de la Ville sont mis en exergue par les magistrats instructeurs : trois ans après l'arrivée de la nouvelle équipe municipale menée par Steve Briois, ce contrôle d'une ampleur sans précédent vient donc confirmer l'efficacité des mesures impulsées par la majorité.

“ Depuis 2014, des changements importants sont intervenus dans la gouvernance de la commune. ”

(Rapport d'observations définitives)

DES PERSPECTIVES FINANCIÈRES RASSURANTES



LA FIABILITÉ DES COMPTES est aujourd'hui assurée grâce à la suppression des budgets annexes qui rendaient difficile la bonne lecture du budget de la ville, au renforcement prioritaire et souligné par la CRC des moyens matériels et humains de la direction des Affaires financières – parmi lesquels le recrutement d'une nouvelle directrice, véritable technicienne des finances publiques –, mais aussi à un changement de logiciel comptable, qui ont permis de mettre en œuvre une comptabilité

analytique aisément compréhensible et utilisable.

LA BONNE INFORMATION DES ÉLUS sur la situation financière de la ville s'appuie quant à elle sur les mesures engagées par la Ville et qui correspondent aux préconisations de la CRC : documents budgétaires complets, imputations comptables correctes, régularisation de certaines recettes, etc.

L'ESTIMATION DES RISQUES CONTENTIEUX EST OPTIMISÉE du fait d'une politique communale adaptée concernant le

calcul des risques financiers liés aux contentieux devant les tribunaux. La Ville a en outre entrepris de faire baisser considérablement le nombre d'affaires contentieuses, grâce notamment à des issues à l'amiable sur des dossiers qui traînaient parfois depuis de nombreuses années. Le nombre de dossiers contentieux est ainsi passé de 33 en 2014 à 23 aujourd'hui, les provisions portées au budget baissant de près de moitié dans le même temps (de 394.500 € à 205.000 €).

L'ENGAGEMENT PARTENARIAL AVEC LA TRÉSORERIE MUNICIPALE, acté depuis le conseil municipal du 30 juin dernier, vise à améliorer encore la présentation des comptes. La Ville engagera prochainement un inventaire complet des biens qu'elle détient, ce qui n'avait pas été fait depuis le précédent contrôle.

LA MAÎTRISE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT reste par ailleurs un engagement ferme de la majorité, confirmé à la CRC, et qui constitue un axe fort de la politique municipale.

L'ANALYSE DES RESSOURCES met en avant que, si 48 % d'entre elles proviennent des impôts locaux, la Ville a baissé à plusieurs reprises les taux communaux de taxe d'habitation et de taxe foncière. La recherche de subventions destinées à soulager l'effort pesant sur les finances communales est également valorisée par la CRC.

“ La Ville sollicite l'ensemble de ses partenaires afin d'obtenir un maximum de subventions et veille à recevoir leur décisions avant tout lancement de projet ”
(Rapport d'observations définitives)

Cet extrait du rapport démontre une saine et cohérente gestion des

deniers publics par la Municipalité.

LA VOLONTÉ DE MAÎTRISE DES CHARGES est soulignée, la CRC rappelant à titre d'exemple que l'évolution des charges de personnel, après une forte hausse entre 2011 et 2014, connaît un ralentissement sensible depuis 2015.

LES NIVEAUX D'AUTOFINANCEMENT ET DE TRÉSORERIE SONT AUJOURD'HUI SATISFAISANTS : signe d'une bonne santé financière, ces niveaux sont salués comme étant proches des moyennes constatées dans les villes d'importance comparable. La Commune parvient en outre à augmenter le volume de ses investissements, lesquels se situent désormais également dans la moyenne. La mise en place d'un Plan pluriannuel d'investissement en début d'année 2017 est particulièrement mise en évidence par la CRC.

LA GESTION DE LA DETTE CONNAÎT UNE AMÉLIORATION SIGNIFICATIVE, grâce notamment à la sortie des emprunts toxiques contractés par les précédentes municipalités : avec l'aide du fonds de soutien gouvernemental, l'incertain contentieux engagé en 2013 avec Dexia a en effet été réglé en 2016. L'encours de dette est à présent constitué d'emprunts sécurisés, à taux fixe et la capacité de désendettement de la Ville est

considérée comme satisfaisante.



LE SUIVI FINANCIER, inexistant sous la précédente mandature malgré le recours à un prestataire, est désormais efficacement et clairement assuré, avec un état mensuel de la situation budgétaire, un relevé hebdomadaire de la trésorerie et un point régulier sur la dette. Depuis le début de l'exercice 2017, un contrôle mensuel de la situation budgétaire par service, un suivi mensuel des engagements par service, un suivi des subventions et un suivi des réalisations du plan pluriannuel d'investissement sont mis en œuvre. D'autres outils seront progressivement mis à la disposition des services financiers afin de leur permettre d'affiner encore la programmation des dépenses.

LA PROSPECTIVE FINANCIÈRE, enfin, fait elle aussi l'objet d'un jugement positif de la CRC, qui estime que la qualité du document d'orientation budgétaire (DOB) s'améliore « d'année en année » et salue l'évaluation chiffrée et priorisée des projets figurant au Plan pluriannuel d'investissement.

DOSSIER

UNE GOUVERNANCE AMÉLIORÉE

“ De réelles améliorations ont été apportées en matière de gouvernance et de ressources humaines notamment. ”
(Rapport d'observations définitives)

LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL n'appelle pas de remarques particulières de la CRC, laquelle relève que l'information fournie aux élus sur les affaires de la commune est complète, fiable et régulière. La qualité des notes de synthèse transmises à ces derniers sur les points portés à l'ordre du jour du conseil municipal est également soulignée, de même que la bonne publication des comptes rendus des séances sur le site internet de la Ville. Les arrêtés de délégation de fonctions du maire aux adjoints, « ont été pris en conformité avec les obligations légales en vigueur et les délégations définissent de façon précise les fonctions concernées », apprécie par ailleurs la CRC.

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE, défaillante jusqu'en 2014, a constitué une priorité immédiate de la nouvelle majorité : les directions et services ont ainsi été dotés d'un personnel d'encadrement recruté sur la base de compétences, diplômes, expériences et grade en

adéquation avec les missions concernées et majoritairement choisis parmi des titulaires de la fonction publique territoriale.

Après le départ de certains cadres, la Ville a procédé à une large réorganisation et mis en place un organigramme général des services, afin d'obtenir une administration plus opérationnelle. Il a par exemple été mis fin à des missions normalement dévolues à des agents de catégorie A mais longtemps exercées, lors des mandatures précédentes, par des catégories C.

Plus aucun service n'est placé sous l'autorité du Directeur de Cabinet et les services de la Caisse des écoles seront municipalisés au 1er janvier 2018, à la suite d'une délibération du CM du 24 février 2017. Là encore, et grâce à une gestion cohérente, la Ville a anticipé les recommandations de la CRC.

Sur ce chapitre, la chambre conclut en indiquant que « des efforts importants ont été consentis pour améliorer le fonctionnement du Conseil municipal et l'organisation administrative. Ils devront être poursuivis en vue de doter les services d'outils de gestion performants, permettant aux élus d'avoir une vision plus éclairée et complète des enjeux locaux ».

DES RESSOURCES HUMAINES MIEUX GÉRÉES

“La gestion des ressources humaines a fait l’objet d’améliorations substantielles.”

(Rapport d’observations définitives)

En 2009, la CRC avait alerté le Maire de l’époque sur la situation de sous-encadrement supérieur et intermédiaire. Comme tant d’autres, ce sujet n’avait pas été traité...

DEPUIS 2014, UN IMPORTANT TRAVAIL A DONC ÉTÉ EFFECTUÉ, tel que le recensement des agents devant partir en retraite jusqu’en 2020 : 20 agents, dont 19 de catégorie C, ont déclaré vouloir partir ; les postes concernés feront l’objet d’une étude sur la nécessité ou non de pourvoir à leur remplacement.

Anticipant à nouveau les préconisations de la CRC, la Ville mettra par ailleurs en place une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEEC) et a d’ores et déjà fait adopter en Comité technique un « plan seniors ».

La Commune, enfin, est désormais totalement en phase avec ses obligations en matière de mise à disposition de personnel au profit des associations.

L’ÉVOLUTION DES EFFECTIFS reflète la reprise de personnels rattachés à des missions jusqu’ici exercées par la Caisse des écoles (service Jeunesse) et le CCAS (Petite enfance). A effectifs constants, cette maîtrise des effectifs est mise en évidence par la CRC, qui note que le recours aux contractuels est lui aussi en baisse.

Les modalités de recrutement (mobilité interne privilégiée, vacances de postes publiées, organisation systématique de jurys...) donnent toute

satisfaction, puisque la CRC indique que « la politique de recrutement et de gestion des emplois est assurée dans toutes ses étapes » et apprécie que tous les agents disposent d’une fiche de poste précise, dont le contenu est en « adéquation avec les missions et activités réellement exercées ».

LE TEMPS DE TRAVAIL, tel que défini dans un règlement intérieur adopté en 2013, prévoyait une durée annuelle effective de 1533 heures au lieu des 1607 heures stipulées par la réglementation en vigueur. En cause, l’attribution de 33 jours de congés annuels au lieu des 25 jours légaux.

D’un coût d’environ 1,2 millions d’euros, cette irrégularité héritée de la précédente mandature va être corrigée par une refonte du règlement intérieur et la suppression des jours de congés non réglementaires.

L’APPLICATION DU RÉGIME INDEMNITAIRE ne révèle aucune irrégularité, la règle de non cumul entre l’indemnité d’exercice des missions des préfetures et l’indemnité d’administration et de technicité étant respectée, ainsi que l’application des seuils d’indice brut. Sur les arrêtés, les motivations conduisant à l’attribution de l’indemnité font l’objet de la vigilance de la commune, tout comme la manière de servir. Un recensement exhaustif des situations dues à la gestion des précédentes municipalités permettra par ailleurs à la Ville de respecter parfaitement les règles relatives à la Nouvelle bonification indiciaire (NBI).

LA SITUATION TROUVÉE EN 2014 ÉTAIT INQUIÉTANTE car, lorsque l’actuel directeur a été recruté, le service de la Commande publique – dit la CRC – « était très peu informatisé et le suivi des dossiers était peu fiable et incomplet ». La chambre poursuit : « Les dossiers antérieurs à 2014 sont systématiquement incomplets. (...) En revanche, les dossiers récents, en cours de dématérialisation, sont facilement accessibles ».

EN CAUSE, NOTAMMENT, L’ARCHIVAGE : La Ville a ainsi été contrainte de faire procéder à une décontamination d’une partie des archives, touchées par des champignons à la suite d’une inondation survenue en 2012 ; l’autre partie, trop dégradée pour être sauvée, a dû être détruite après signalement aux Archives départementales. Les documents touchés par l’inondation de 2012 avaient tout simplement été laissés à l’abandon par la majorité municipale de l’époque !

LA CHAMBRE MET EN AVANT LA SAINTE GESTION ACTUELLE et enfonce le clou en indiquant également que « La réorganisation en cours du service de la Commande publique et le déploiement de la numérisation sont suivis d’effets positifs. »

UNE COMMANDE PUBLIQUE FIABILISÉE



DES RELATIONS PLUS ENCADRÉES AVEC LES ASSOCIATIONS



L'ÉTUDE DES CONCOURS FINANCIERS amène la CRC à constater le respect par la Commune des dispositions légales, qui prévoient la signature d'une convention avec les associations bénéficiaires d'une subvention supérieure à 23.000 €.

Une obligation légale parfois « oubliée » par les précédentes municipalités (subventions supérieures à 23.000 € octroyées sans convention en 2010 et 2013 à l'association du quartier du Champ de l'Abbaye et au Rotary Club).

LES CONCOURS NON-FINANCIERS, en l'occurrence la mise à disposition de personnel, font l'objet de conventions et de délibérations présentées en conseil municipal.

LA SITUATION DE CERTAINES ASSOCIATIONS, outre l'importance de la subvention versée à l'Escapade – rappelée par la CRC – amène la chambre à constater que la Municipalité a mis fin à une irrégularité concernant l'argent versé par la Ville à l'Atrium et qui constituait une dépense d'intérêt public local. La Ville mettait en effet déjà à disposition de l'association des locaux et du personnel municipal. En 2009 et 2010, deux consultations de cabinets d'avocats avaient souligné le risque encouru à faire perdurer cette situation illégale : la majorité de l'époque n'avait pas daigné donner suite à ces préconisations... En 2015, une délibération intégrant l'activité de l'Atrium à celles du service des Sports a été approuvée à l'unanimité en séance du conseil municipal, mettant ainsi fin à cette anomalie.

DOSSIER

EN RÉSUMÉ, UN RAPPORT POSITIF POUR HÉNON-BEAUMONT !

D'une certaine façon, ce rapport de la CRC apparaît aujourd'hui dépassé puisque la Ville, entre la fin du contrôle et la publication des observations définitives de la CRC, a poursuivi le travail entrepris dès 2014 pour résorber le retard considérable pris par les précédentes municipalités.

Pour ceux – medias, opposants locaux – qui attendaient de ce rapport qu'il valide leurs divagations sur la gestion de la commune par Steeve Briois et son équipe, la montagne accouche d'une souris.

EN EFFET, SUR 15 RAPPELS À LA RÈGLEMENTATION...

3 Sont d'ores et déjà réalisés (Plan pluriannuel d'investissement, réintégration de l'ensemble des services sous la responsabilité du DGS, municipalisation des Affaires scolaires).

3 Sont en voie de réalisation (virements de dépenses d'un compte à un autre, identification et recensement des biens, mise en conformité de la durée annuelle du temps de travail et suppression des jours de congés non réglementaires).

9 Sont en cours de réalisation (conformité des documents budgétaires, régularisation et conformité des imputations, provisionnement dès l'apparition d'un risque avéré, accès aux informations financières, débat sur la formation des élus, complétude des indicateurs du bilan social, conventions de mise à disposition, mentions obligatoires dans les conventions, nombre de mises à disposition à évoquer en Comité technique).

... ET SUR 4 RECOMMANDATIONS :

1 est réalisée (suivi de l'exécution des marchés attribués) ;

1 est en cours de réalisation (projet d'administration et projets de services) ;

2 sont en voie de réalisation (outil de suivi et de prévision adapté au suivi financier, analyse des causes d'absentéisme pour application des mesures préventives appropriées).

Les Hénois et les Beaumontois, grâce à ce rapport, ont la preuve – si besoin était – de l'ampleur et de la qualité du travail effectué, en à peine 3 ans, par la Municipalité. L'efficacité de la politique menée depuis 2014 et les mesures concrètes appliquées au fil des mois produisent d'ores et déjà leurs fruits, au plus grand bénéfice de la population.

Même si la CRC aurait pu établir une distinction plus marquée entre les précédentes gestions et celle de l'actuelle majorité municipale, ce constat vient le confirmer : notre ville avance !

Un gros point de désaccord concernant la délégation de service public accordée pour le crématorium : nous y reviendrons dans le prochain numéro



La Grande braderie soigne son retour !

Affluence des grands jours, sourires chez les petits et les grands, bonnes affaires : aucun doute, personne n'a oublié le rendez-vous de septembre à Hénin-Beaumont.

Grâce à une météo relativement clémente et aux efforts de la municipalité pour sécuriser les lieux, en raison de la menace terroriste islamiste, la foule s'est retrouvée en nombre pour chiner en toute quiétude tout au long de la journée.

Malgré un circuit plus court, acheteurs et vendeurs ont rapidement réussi à retrouver leurs marques dans les différentes rues du centre-ville et de la gare.

Il suffisait de se promener dans les allées de la manifestation pour

voir l'enthousiasme provoqué par cette nouvelle édition qui regroupait le marché aux puces, la Fête du sport, un village associatif et un espace dédié aux activités culturelles.

Du côté de la Fête du sport, le bilan est très positif puisque plus d'une centaine de jeunes héninois ont pu s'essayer, dans la joie et la bonne humeur, à la dizaine de sports présentés dans le village. L'occasion pour la plupart de choisir la discipline qu'ils pratiqueront cette année dans notre ville.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en 2018 pour une nouvelle édition de notre braderie !



C'EST LA RENTRÉE... POUR LA DUCASSE !



Après celle du mois de juin, c'est un rendez-vous que beaucoup d'Héninois attendaient avec impatience : la ducasse de rentrée, un des derniers grands rendez-vous de l'été, s'est installée du samedi 16 septembre au mardi 19 septembre dans notre ville.

L'occasion pour les jeunes et moins jeunes de tester leurs limites dans les attractions à sensations fortes ou tout simplement de venir partager un moment convivial en famille ou entre amis.

Malgré la pluie qui s'est invitée lors de la première journée, les visiteurs ont pu profiter de l'ambiance festive qui régnait dans tout le centre-ville. En plus des manèges, les plus gourmands n'ont pas pu résister aux effluves des barbe-à-papa, chichis et autres spécialités foraines qui ont ravi leurs papilles...

Les forains vous donnent rendez-vous l'an prochain et promettent de nous offrir de nouveaux moments de joie !

In memoriam DAVID VIENNE



Olivier Van Eetvelde en compagnie de David Vienne (à droite)

Parti à seulement 45 ans, David était une des figures emblématiques de la vie commerçante héninoise, apprécié aussi bien par ses confrères que par les commerçants du marché ou les forains. Co-Gérant du café Le Chanzy depuis 2007, David aimait à s'investir sans compter pour la réussite de ses projets. Après 4 ans à la tête du Chanzy, sa soif d'entreprendre le pousse à monter – en parallèle de son café – un nouvel établissement de cuisine traditionnelle situé rue Elie Gruyelle qu'il appellera L'Atelier. Toujours prêts à donner un coup de main pour faire vivre Hénin-Beaumont, David et son associé Olivier Van Eetvelde – surnommés Tic et Tac - n'hésitaient pas à s'associer aux manifestations organisées par la ville afin de préparer des repas qui ont toujours ravi les convives. Il était certes un bourreau de travail mais n'oubliait pas pour autant ses 3 filles et sa femme, sur lesquelles il veillait et à qui il savait toujours apporter une attention particulière.

DIDIER VAN DEUREN



Arrivé au sein de la mairie en 2012 et titularisé en 2015, Didier faisait partie du Service informatique. Un problème d'écran qui ne s'allumait plus ? Un clavier qui faiblissait ? Il faisait alors partie de l'équipe des « secouristes » qu'on appelle à la rescousse pour solutionner, dans un temps record, notre problème technique.

Agé de 52 ans, il était décrit par ses collègues comme une personne amicale toujours prête à rendre service ou à faire partager sa connaissance de l'informatique. Nous le regretterons tous ...

PATRICK NANIN



Ancien président des épiceries solidaires Pacte 62, Patrick Nanin a consacré sa vie aux autres en s'investissant auprès des personnes en situation de grande précarité. Atteint d'une maladie qui l'avait obligé à vivre en fauteuil roulant, l'homme au grand cœur n'avait rien perdu de sa bonne humeur communicative et de son envie d'épauler les plus démunis. Patrick s'en est allé à l'âge de 71 ans.

- Etat-civil - Août

Ils sont nés

La municipalité leur souhaite la bienvenue



Mia BLEUZET, Idan CAHTELAIN, Paolo CANDAS, Samy CHETOUI, Louise DELECROIX, Sacha DENEUVILLE, Noé DUHEM, Saad EL HASSNAOUI, Mia FRESIER, Mélina HADJ AHMED BENSMAÏNE, Estéban LE CLAINCHE, Issam LOUDNINE, Nélia MACHADO, Ethan MAYEUX, Louise MONTIGNY, Abby NAPIERALA, Kenzo PILLE, Sacha RIBEIRO, Augustin SABATO, Hamid SEHILI, Maxine SKRZYPCZAK, Maëlyne TETART ARDUIN, Sohan VERHAEGHE, Thibaut ZAMAN,

Ils nous ont quittés

La municipalité s'associe à la tristesse des familles

Mario ALLOGIO, Monique BAILLET, Arlette BAJOLET, Marie BARALLE, Fatma BELARIBI, Remo BERGAMASCHI, Jeannine BIERNAT, Daniel BOULANGER, Pascal BOULOGNE, Josette BRIGE, Gérard BRUNELLOT, Marcelle CAMPENER, Sylviane CARLIER, Pierre DEFIVES, Henri DEFOSSE, Odette DEFRANCO, Alfred DELABY, Marc DELAHOUSSE, Michel DELAY, Edmond DISTRIBUÉ, Daniel DUMORTIER, Marie DUTOIT, Michèle EVIN, Casimir FAFARA, Yvonne FIERENS, Belaïd GOUAL, René GRATPANCHE, Roger GUILLEMANT, Claudine HERGIBO, Luigia IOSIO, Marianna JANKOWSKI, Iréna JOCHYM, Kyle KUBIAK, Jeanne LANGRAND, Christian LARIVIERE, Paul LECOUSTRE, Jean-Marie LEDENT, Régine LEGROUX, Danièle MALINOWSKI, Christiane MANIER, Liliane MARTIN, Désirée MAZURE, Jacques MERESSE, Simonne MEUNIER, Patrick NANIN, Irène NOWAK, Martine NOWAKOWSKI, Jules ORPELIERE, Victor POULAIN, Roger RICHIR, Bénédicte RIGAUD, François STOPAR, Ronald VERBRUGHEM, Robert VERVACKE, Marie ZACCOLO,

Ils se sont dit "Oui"

La municipalité leur présente ses félicitations

Monique BACHELET et Jean BENOIT (1), Laetitia BÉDU et Reynald LOISEAU, Jérémy CAILLUYERE et Laetitia MAILLARD (2), Paola CAPPELA et Bertrand GOUVEIA DOS SANTOS (3), Mélanie CAPRON et Mehdi HAFIDI (4), Richard CHRUSCIEL et Anne-Sophie LESAGE, Rodney COMMANS et Déborah DUBOIS (5), Marion DEPREZ et Thibault TOSTAIN, Mylène DIDDENS et David HUMEZ, Aline DIGIRONIMO et Thomas MERCURY, Bernard DOUCHEZ et Jennifer ROLLAND, Nicolas HOURDOUILLE et Hélène BELMONTE, Ludvine MASCLEF et Jérémy VAN DER BRUGGEN (6), Louis PETIT et Alexandra TISON(7).



Pédaler pour la bonne cause



C'est le défi fou que Frédéric Debusschere s'est lancé en prenant le départ, lundi 18 septembre, d'un Tour de France cycliste en solitaire. L'amour étant plus fort que la douleur, c'est pour son fils Ethan, atteint de la maladie de Dent, que l'homme a décidé de parcourir l'hexagone afin de sensibiliser un maximum de personnes aux maladies rares.

Au total, ce sont 21 étapes et 2800 km que le coureur affrontera durant son périple, qui devrait prendre fin le 8 octobre avec une arrivée au stade Delabre prévue à 16 h.

N'hésitez pas à suivre son aventure sur la page Facebook : « Tour de France maladie rare ».

LES ÉVÈNEMENTS DE LA RENTRÉE



VitalSport



Salon du Bien-être



Cérémonie de la Libération de la ville



Il était une fois le Pas-de-Calais libéré



Lancement de l'association « A la croisée des chemins »



Conférence Entr'aïdants



Deux campements sauvages détruits



Des opérations concertées entre la ville, l'agglomération et la Préfecture se sont déroulées, le mardi 26 septembre, rue Jules Verne à Hénin-Beaumont.

Ces actions qui visaient à déloger un campement sauvage de 63 personnes installées illégalement depuis de trop longues années sur un terrain situé au niveau de l'ancienne zone artisanale et appartenant à la commune, à la CAHC, à la SEM Territoires 62 ainsi qu'à un particulier.

Soucieuse de rétablir la tranquillité des habitants et la salubrité publique la municipalité a initié, en avril, une rencontre entre les propriétaires impactés par la situation et a engagé une longue procédure administrative aboutissant à l'expulsion de ce mardi (diagnostic social, constat d'huissier, requête en expulsion, ordonnance d'expulsion, commandement de quitter les lieux...).

Dans la foulée une société spécialisée, mandatée par les autorités muni-

cipales, a pris le relai afin de nettoyer le site des nombreux déchets, d'entreposer les véhicules ou caravanes encore sur place pendant le délai réglementaire et enfin de réaliser des aménagements tels que des merlons de terre suffisamment imposants pour rendre toute nouvelle installation impossible.

Une opération similaire s'est déroulée au même moment, à moins d'un kilomètre, sur des terrains n'appartenant pas à la commune, à proximité du terroir Sainte-Henriette où campent illicitement 38 personnes dont certaines se déclarent d'origine roumaine.

La mobilisation de l'équipe municipale et des services aura permis, une nouvelle fois, de mettre fin à une situation intolérable et de faire appliquer la loi. Nous le ferons dès que nécessaire !



En novembre, vous entendrez des voix...

17.18.25 NOVEMBRE

Organisées une année sur deux, Les Voix de novembre sont de retour en 2017 avec une programmation mêlant musique classique et gospel.

« **NORTH GOSPEL QUARTET** »
17 NOVEMBRE À 20 H 30

ESCAPADE :

Le groupe de gospel avait déjà enthousiasmé en 2016 la foule présente à Beaumont en fête : ils nous reviennent avec un nouveau spectacle.

Expertes du chant *a capella*, ces quatre voix ont séduit un public hétérogène, grâce à leur humour et leur complicité, en présentant un répertoire singulier, revisité avec des arrangements originaux.

DUO AQUILON
18 NOVEMBRE À 20 H 30

ESCAPADE :

Composé de Nicolas Zielinski,

contre-ténor et Flavien Bassimon, flûtiste, le Duo Aquilon revient à Hénin-Beaumont avec son nouveau spectacle *Retour en enfance*.

Un représentation qui retrace le retour d'un homme dans sa maison d'enfance. L'occasion pour ce dernier de se remémorer son passé en musique et en chansons...

JEAN-CLAUDE DUQUESNOIT ET DIANNE VAN DEN EIJNDEN
25 NOVEMBRE À 20H30

ESCAPADE :

A travers leur nouvelle création *Et le charme Opéra*, les 2 artistes allient humour et chant dans un spectacle qui ne manquera pas de vous réconcilier avec la musique classique.

SPECTACLES GRATUITS
RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES
AU 03 21 74 99 99

ARTS PLASTIQUES

ECOLE MUNICIPALE D'ARTS PLASTIQUES

Nouveaux cours

ATELIER « VOLUME »
MARDI DE 14 H 30 À 16 H 30

Découverte et approfondissement des différents types de sculpture autour d'un thème commun.

- modelage de la terre et techniques de moulage au latex
- taille de pierres tendres (type béton cellulaire)
- assemblage de matériaux hétérogènes et initiation au fait architectural

ATELIER « CINEMA D'ANIMATION »
MARDI DE 17 H À 19 H

Voyage dans le temps (les débuts du cinéma artisanal), découverte des techniques d'animation, de l'histoire du cinéma et des effets spéciaux de Georges Méliès à nos jours.

- fabrication des jouets optiques qui ont marqué la période dite du « précinéma » (zootrope, phénakistiscope, folioscope, etc).
- réalisation d'un ou de plusieurs films d'animation grâce à la technique du *stop motion* (image par image à l'aide d'un appareil photo reflex).

Ateliers animés par Lionel Ringot, enseignant artistique.

LES INSCRIPTIONS SE FERONT LES MERCREDIS, JEUDIS ET VENDREDIS DE 9 H À 12 H 30
À L'ECOLE MUNICIPALE D'ARTS PLASTIQUES - 39 RUE ELIE GRUYELLE. TÉLÉPHONE : 03 21 49 11 88

Les beaux-arts s'installent dans les Salons d'honneur



A l'initiative de Bernard Dhaisne, c'est un événement connu et reconnu par toute la population qui se déroulera du 7 au 15 octobre. Le président de la société des Amis des beaux-arts a décidé de convier, en invités d'honneur, Emmanuel Vandekerkove, peintre, et Chouki Derrouiche, sculpteur. Présentation de ces deux artistes au parcours atypique...

EMMANUEL VANDEKERKOVE



Bruxelles, Dunkerque ou encore Lille...

« Je suis peut-être vu comme traditionnel, est-ce un défaut ou une qualité... à vous de juger »

Diplômé en Arts plastiques, Emmanuel Vandekerkove a d'abord consacré sa carrière professionnelle aux autres en occupant pendant 35 années un poste de technologue en imagerie médicale. C'est seulement en 2008 que l'artiste s'essaie à l'aquarelle.

Après plusieurs stages avec des peintres renommés, son travail finit par payer et il est sélectionné pour participer à de nombreux salons comme ceux de Namur,

Membre fondateur des « Aquarellistes en Nord » et adhérent des « Aquarellistes francophones de Belgique », Emmanuel dispense, aujourd'hui, des cours afin de faire profiter les novices de son savoir. Il décrit sa technique comme « assez pure et figurative » mais il ne veut pas qu'on le classe dans les puristes de la discipline. Il aime aussi bien peindre avec de la gouache, des encres ou du brou de noix. Sa soif de découverte l'a poussé à s'essayer, depuis quelques temps, au portrait d'après photo, un nouveau défi qu'il affronte avec beaucoup de philosophie « C'est à moi de le dépeindre afin qu'il s'adresse à l'esprit du spectateur ».

CHOUKI DERROUCHE



Formé selon les techniques ancestrales par le Maître Mahmoud El Fekhar, Chouki Derrouiche – né en 1970 à Lille – s'est initié au travail du bois très jeune dans un centre artisanal de Tlemcen (Algérie).

A 17 ans, son travail finit par être reconnu avec l'obtention d'un CAP de sculpteur.

HOMMAGE À UN AMI DISPARU



A l'occasion de cette nouvelle édition, les Amis des beaux-arts rendront hommage à Albert Decuf, artiste sociétaire disparu récemment. Ses œuvres – prêtées par sa famille – seront exposées durant toute l'exposition afin qu'une partie de lui soit encore présente à ce salon.

DATES ET HORAIRES

DU SAMEDI 7 AU DIMANCHE 15 OCTOBRE

du lundi au samedi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
le dimanche de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h
Vernissage le vendredi 6 octobre à 19 h

Il trouve son inspiration dans le Sacré et va puiser ses idées dans les symboles, les textes et les différentes traditions avant de les mettre en oeuvre sur diverses essences de bois.



Des Journées du patrimoine studieuses

Les journées du patrimoine ont débuté, dès le vendredi 15 septembre, par la conférence de Georges Bétrémieux et du Dr Michel Desruelles sur le thème « La vie quotidienne des Héniinois au cours de la guerre 1914-1918 ».

abordé, de façon remarquable et avec beaucoup de passion, la vie de Victor Florent Méreau, peintre valenciennois et peintre de « genre » à la palette douce.



C'est donc devant un public intéressé que les deux « historiens » d'Hénin-Beaumont ont pu retracer, dans un exposé parsemé d'anecdotes, le quotidien des hommes et des femmes sous l'occupation allemande.

L'assistance a pu admirer 2 de ses œuvres présentes dans l'Eglise et comprendre la personnalité et le style de Victor Florent Méreau. De quoi inciter les Héniinois à s'attarder davantage sur le patrimoine culturel de leur ville.

Le programme s'est poursuivi, le dimanche 17 septembre, avec une conférence – en l'Eglise Saint-Henri – de Jean-Claude Poinسیون. Le conférencier a

Pour clore ce week-end dédié au patrimoine, les Héniinois et Beaumontois ont pu participer à une visite guidée de l'Hôtel de ville et du bureau de Monsieur le Maire.

LA SEMAINE DU PNEU

ENTRETIENEZ L'ÉMOTION

DU 12/10 AU 18/10

-50% SUR LE 2^{ÈME} PNEU ACHETÉ*
SUR DES PNEUS DE GRANDES MARQUES

PARE-BRISSE REMPLACÉ
FRANCHISE OFFERTE**

RDV & DEVIS EN LIGNE SUR APV.PEUGEOT.FR

PEUGEOT RENTA TOTAL (1) Soit 25 % de remise sur le 2^e pneu acheté en y ajoutant un jeu de jantes pour l'achat de 2 ou 4 pneus (hors taxes). Offre non cumulable. Réserve aux particuliers, valable du 12/10/2017 au 18/10/2017 dans les réseaux PEUGEOT de la région. Offre non valable pour les réseaux KOMORAN, BARIM, SAVA, SEIBERLING. (2) Offre non cumulable, réservée aux particuliers pour un remplacement de pare-brise affecté direct, à l'exception des réseaux du 12/10/2017 au 18/10/2017. Prise en charge dans la limite du montant de 75 € TTC de la facture et plafonnée au montant de la franchise. Offre non cumulable avec les conditions des agréments en vigueur de votre réseau.

NOUVELLE PEUGEOT 308
AUGMENTED TECHNOLOGY*

PORTES OUVERTES 14 & 15 OCTOBRE**

A PARTIR DE
239 €/MOIS⁽¹⁾

APRÈS UN 1^{ER} LOYER DE 2 500 €
ENTRETIEN ET PIÈCES D'USURE OFFERTS

NOUVELLE BOÎTE AUTOMATIQUE 8 RAPPORTS SR
NAV GATICH 3D CONNECTÉE ET PEUGEOT ONIBOARD
AIDES À LA COMPUTÉRIE ET L'ÉCOLOGISATION**

PEUGEOT

* Technologie augmentée. (1) En location longue durée sur 37 mois et pour 30 000 km. Exemple pour la location longue durée (L.L.D.) de la Nouvelle PEUGEOT 308 Allure 1.2i, 1ère Tec - 110 565 300 € neuf, hors options, incluant l'entretien, les pièces d'usure et l'assurance (hors taxes) pendant 37 mois. Montants exprimés TTC et hors prestations facultatives. **Modèle présenté : Nouvelle PEUGEOT 308 GT 1.6I THP 205 565 BVM6, hors options : 309 €/mois après un 1^{er} loyer de 3 200 €.** Offre valable du 9/10/2017 au 31/10/2017, réservée aux particuliers français, en lieu et place des prix de vente au public de la Nouvelle PEUGEOT par occasion, sous réserve d'acceptation du dossier par CREDITPAR, loueur et SA ou copita, de 135 317 208 €, RCS Nanterre n° 317 425 991, 19 rue Henri Barbus, code 92230 Gennevilliers. Offre non valable pour les véhicules au prix PEUGEOT Weascore. Le PCS Entretien Plus peut être souscrit indépendamment de la L.L.D. et selon les disponibilités des réseaux PEUGEOT par occasion. (2) De 500 € ou autres selon financer. (3) Disponible à partir de la fin de la PEUGEOT Connect, incluant un abonnement de 3 ans aux services de navigation connectés, sans qu'il soit possible d'accéder à des 3 ans initiaux. L'accès également accès aux services de sécurité et de maintenance de la motorisation, SOS & Assistance, Téléservices Mise à jour de la cartographie gratuite 4 fois/an pendant toute la durée de vie du véhicule. ** Dans le réseau participant.

PEUGEOT RENTA TOTAL Consommation mixte (l/100 km) de 5,1 à 6. Émissions de CO₂ (g/km) de 82 à 139.

Sébastien Quintin, chef des ventes et toute son équipe vous attendent

**Peugeot BEAUMONT AUTOMOBILES - 890 Boulevard Fernand Darchicourt
62110 Hénin-Beaumont - 03 21 13 20 50**



L'HISTOIRE DE LA VILLE

PAR GEORGES BETREMIEUX

Très régulièrement, Monsieur Georges Bétremieux de l'association historique *Hennium*, nous proposera un focus historique sur notre ville...

LES GRANDES DATES DE LA COMMUNE :

VOICI 1350 ANS...

L'eau pure d'une claire rivière, l'Eurin, s'écoulait au pied d'un mamelon ; Hennimium était-ce déjà son nom ?

Aubert, évêque de Cambrai, vint en 668 dédier la nouvelle église à Saint-Martin, l'apôtre des campagnes. Nombreux furent les édifices qui se succédèrent, détruits par les guerres et les razzias et toujours reconstruits ...

... VOICI 85 ANS !

le 25 septembre 1932... 5000 personnes rassemblées sur la place Carnot assistent à l'inauguration de la nouvelle église Saint-Martin, détruite en 1918 et reconstruite !

Monsieur Bernard, président de l'Union Paroissiale retrace le « long enchaînement d'actions individuelles et collectives qui avaient permis de dépasser les difficultés multiples qui, durant douze années ont retardé la reconstruction de cette basilique unique ».

Monsieur Charlon, maire, respectueux de toutes les idées philosophiques ou religieuses remet à Monseigneur Dutoit, évêque d'Arras le monument communal, petite merveille, curiosité touristique de la ville. Il poursuit : « Les hommes et les choses ont leur destin souhaitons que cette construction remarquable se conserve longtemps comme patrimoine local. »

Les portes du péristyle une fois ouvertes, la foule admire le chef-d'œuvre qui s'offre à ses yeux. Monsieur le chanoine Dessenne, curé de la Paroisse, assure « Aujourd'hui notre église émerge dans sa calme et imposante majesté, accueillante dans sa robe de mosaïque et sous son manteau de pourpre, œuvre d'art, hymne de pierre, élévation sur le mystère où tout est harmonie, prière et adoration. »



LE SAVIEZ-VOUS ?



L'Eglise Saint-Martin était préalablement prévue pour être édifée au Parc Gruyelle : elle sera finalement reconstruite en lieu et place de l'ancienne église, après décision de l'Assemblée municipale (1924)... « animée d'un large esprit de tolérance, n'ayant pas voulu mécontenter les fidèles qui désiraient voir reconstruire l'Eglise sur son emplacement d'avant-guerre ».



Plusieurs projets de M. Dufau, architecte de l'Hôtel de ville, « âprement discutés, modifiés, changés totalement » jugés d'un coût trop élevé, sont abandonnés



Le dossier est finalement confié à Maurice Bouterin, architecte en chef du Gouvernement de l'époque, Premier Prix de Rome



Les vitraux en dalle de verre réalisés sous la direction artistique de l'Abbé Dessenne ont représenté un coût de 205 000 francs (montant collecté auprès des paroissiens et de diverses associations héninoises)



Le coût final, dans le cadre du financement accordé au titre des dommages de guerre, s'élevait à 3.508.099 francs.

Mona Mestiaen, le bronze au bout des gants



Avec 54 victoires sur 79 combats, Mona Mestiaen est sans nul doute l'une des fiertés de son entraîneur Mohamed Nichane.

Agée de 25 ans, la sociétaire du Boxing club héninois vient de réaliser une nouvelle belle performance. Après un titre de championne de France en 2014 et deux titres de vice-championne de France en 2016 et 2017, la talentueuse Mona a décroché une médaille de bronze dans la catégorie des - de 57 kg aux Championnats de l'Union européenne, qui se disputaient au mois d'août dernier à Cescia en Italie.

Cette première médaille internationale, acquise grâce à un entraînement intensif, lui donne la motivation et l'envie de se qualifier pour les prochains Jeux olympiques. Suivra-t-elle le chemin tracé par Mathieu Bauderlique ?

SON PALMARÈS

- championne de France en 2014 ;
- vice-championne de France 2015. 2016. 2017 ;
- vainqueur Ceinture Montana 2015 (tournoi international à Paris) ;
- médaille de bronze au tournoi Niholaev en Ukraine en 2013 ;
- médaille de bronze au tournoi de Gliwice en Pologne en 2013 ;
- médaille de bronze au tournoi de Sofia en Bulgarie en 2016 ;
- médaille d'or au tournoi de Eger en Hongrie en 2017.

CENTRE SPORTIF : DU SPORT, MÊME EN VACANCES !



Avec un effectif en hausse constante et dynamisé par une équipe d'éducateurs sportifs performants et qualifiés, le Centre sportif est devenu – en seulement 5 ans – un incontournable des vacances scolaires.

Ces passionnés transmettent leur goût de l'effort au travers d'activités traditionnelles comme le football, le handball ou encore le judo, mais ils initient également la jeunesse héninoise à des activités moins conventionnelles comme la marche nordique, l'*ultimate* ou encore le VTT en camp itinérant sur une distance de 140 km.

Le centre sportif fonctionne la première semaine des vacances de Toussaint et de Pâques, ainsi que durant les vacances d'été.

Pour plus d'informations, n'hésitez à prendre contact avec le Service des sports au 03 21 08 60 40

LA PÉTANQUE SE CONJUGUE AUSSI AU FÉMININ !



La pétanque est un sport à la mode et qui, à l'instar d'autres disciplines, se féminise de plus en plus.

Le club d'Hénin-Beaumont compte dans son vivier d'adhérents une vingtaine de pétanqueuses qui participent, depuis 4 ans, au championnat féminin. Une compétition dans laquelle elles se sont fait remarquer puisque leur performance leur a valu une belle montée en division régionale.

La Fédération française de pétanque incite l'ensemble des clubs à suivre le même chemin qu'Hénin-Beaumont pétanque, puisqu'il impose de faire jouer au moins une femme par équipe lors de la Coupe de France des clubs.

HÉNIN-BEAUMONT PÉTANQUE
M. DEFORGES - 06 62 59 05 92

La ville œuvre en faveur du sport handicap



Dans le cadre de la préparation de ses prochaines échéances, Nicolas Marfil, un Héninois de 42 ans en situation de handicap, a sollicité la Municipalité afin de trouver un appui technique.

Demande à laquelle la Ville a répondu par un grand oui ! Ce sportif émérite, spécialisé dans le lancer de poids, dispose aujourd'hui de la zone de lancer de l'Espace François Mitterrand, de l'Atrium et de la piscine municipale Jean-Jacques Malina se préparer aux prochaines compétitions qui s'offrent à lui.

Afin d'optimiser la mise en condition de Nicolas et de l'accompagner jusqu'au Championnat de France handisport, les Services techniques de la ville ont conçu un support lui permettant de s'entraîner dans les mêmes conditions que lors de la compétition. Cette armature lui permet d'être totalement stable lors de ses lancers.

Ce concours technique donne à Nicolas la possibilité d'envisager sereinement les Jeux du Pacifique à Tahiti en 2019, ainsi que les Jeux paralympiques un an plus tard.

Rubrique santé

La Fédération française de Cardiologie dresse un constat alarmant du faible niveau d'activité physique chez les enfants et les adolescents. Elle souhaite provoquer une prise de conscience chez les parents à travers un message d'alerte : un enfant prend plus de risques à rester assis qu'à bouger.

Seul un enfant sur deux bouge au moins 1 heure par jour en France.

Elle signale que depuis 40 ans, les jeunes de 9 à 16 ans ont perdu 25 % de leur capacité physique. Cette évolution est liée à la progression du surpoids et de la sédentarité. A l'école primaire, moins de la moitié des enfants pratiquent des jeux de plein air. A 15 ans,

c'est encore pire : seulement 14 % des garçons exercent une activité physique modérée à intense tous les jours... et les filles ne sont que 6 % ! Environ la moitié des adolescents ne bougent que pendant les cours d'éducation physique et sportive.

L'organisation mondiale de la Santé (OMS) recommande de son côté aux enfants de 5 à 17 ans de pratiquer 60 minutes d'activité physique par jour afin de renforcer leur capital cardio-vasculaire.

GÉRARD DELSAUX,
ADMINISTRATEUR DE LA
FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE CARDIOLOGIE DU
NORD - PAS-DE-CALAIS

Restaurant L'Estaminet du Ferrailleur

- Cuisine Traditionnelle
- Service Traiteur

Salle privatisée 70 places pour tous vos événements

Formule midi à 15 €
Plat + dessert + boisson + café
du mardi au vendredi le midi

Horaires d'ouverture :

du Mardi au Dimanche
de 11h30 à 14h00
et de 19h00 à 22h00
(Fermé le Lundi)



03 61 48 28 73

761, Bvd Fernand Darochicourt -
62110 Hénin-Beaumont



l'estaminetduferrailleurheninbeaumont
www.estaminetduferrailleur.fr

CHAUFFAGE, ENTRETIEN, DEPANNAGES, SALLE DE BAINS



S.A.R.L. CREPIN

www.sarlcrepin.fr



303, rue Robert Aylé
62110 HENIN-BEAUMONT
Tél. : 03 21 20 00 38

*Depuis 1961,
à votre service.*



La nouvelle vie du Stade Octave Birembaut

Longtemps laissé à l'abandon au cours des précédentes mandatures, le Stade Birembaut poursuit sa rénovation afin de retrouver son lustre d'antan. Depuis plusieurs mois, la Ville a en effet engagé de lourds travaux de réhabilitation.

Les vestiaires, inutilisables depuis près de 10 ans, font l'objet de travaux colossaux. Après le désamiantage des locaux, durant le mois de septembre, les travaux se poursuivront jusqu'en janvier et permettront aux sportifs de profiter de vestiaires neufs, propres et fonctionnels d'ici quelques mois.

Le complexe sportif s'est également vu doté de nouvelles trappes de désenfumage. En effet, suite aux différentes infiltrations d'eau, le service Bâtiments de la ville a commandé un rapport.

Ce dernier faisait état de trappes vétustes et non-conformes. La Ville a donc procédé en urgence au remplacement du matériel défectueux pour garantir la sécurité des sportifs. Les mêmes travaux ont été réalisés Salle Lelaure.



L'étoile cycliste héninoise vous invite au

Cyclo cross

du Bord-des-Eaux

(Départ Bd Jacques Piette)

1^{ER} NOVEMBRE 2017 12 H
BORD-DES-EAUX

RENSEIGNEMENTS : 06 03 38 57 16

LE 29 OCTOBRE, IL VA Y AVOIR DU SPORT !



Ce mois-ci, le service des Sports vous invite à découvrir de nombreuses disciplines lors du week-end « Sport en famille ». Vous aurez donc le choix entre tennis, football, judo ou arts martiaux. Tout un programme en perspective pour cette matinée du 29 octobre à l'Espace François Mitterrand...

DÉCOUVERTE DU TENNIS :

- séance pour les enfants de 4 à 8 ans de 10 h à 11 h ;
- séance dames de 10 h à 11 h ;
- séance hommes de 9 h à 10 h et de 11 h à 12 h.

PRATIQUE DU FOOTBALL :

Matchs de 10 h à 11 h et de 11 h à 12 h.

INITIATION AUX SPORTS DE COMBAT ET ARTS-MARTIAUX :

- séance de Taïso (à partir de 12 ans) de 10 h à 10 h 20 ;
- séance de Jujitsu (à partir de 10 ans) de 10 h 40 à 11 h ;
- séance d'éveil au judo (à partir de 4 ans) de 11 h 20 à 11 h 40.

Ces séances sont dispensées par le Hénin judo-jujitsu.

Pour plus d'informations : 03 21 08 60 40 ou didier.prestaut@mairie-heninbeaumont.fr



Pas de grandes vacances dans les écoles !

Cette année encore, la période estivale a constitué l'occasion d'entreprendre d'importants travaux de rénovation dans les écoles.

Du chantier du préau de l'école Jean-Jacques Rousseau à la

démolition des anciens logements de l'école élémentaire Pantigny en vue de créer une nouvelle garderie et d'un restaurant scolaire, pas moins de 400.000 euros ont été engagés pour améliorer les conditions d'accueil, de confort et d'études des enfants de notre commune.

Retrouvez une liste non-exhaustive des réalisations de l'été :

FALLIÈRES :

Bardage et peinture de 4 cages d'escalier, réfection de la toiture, installation de sèche-mains dans les sanitaires, passage à l'éclairage à LED.

100.210 €

ECOLE BREUVAL :

Isolation et bardage du pignon, rénovation des menuiseries et des stores, déploiement de bornes wifi.

96.570 €

ECOLE DUBREUCQ :

Remplacement du revêtement de sol de la salle d'activité, passage à l'éclairage LED dans les classes.

11.200 €

ECOLE PANTIGNY ÉLÉMENTAIRE :

Démolition des logements et passage des classes en éclairage LED.

80.016 €

ECOLE PANTIGNY MATERNELLE :

Remplacement de la clôture arrière.

6.672 €

ECOLE JEAN-JACQUES ROUSSEAU :

Mise en peinture du hall et des cages d'escalier, construction d'un préau, passage à l'éclairage LED dans les classes, déploiement de bornes wifi.

96.481 €

ECOLE BLUM :

Remplacement du faux-plafond d'une classe de primaire, mise en peinture du sol du hall, passage en éclairage LED dans l'ensemble des classes.

3.826 €

ECOLE OCTAUE LEGRAND :

Passage à l'éclairage LED dans l'ensemble des classes.

1.750€

ECOLE SUZANNE LACORE :

Passage à l'éclairage LED dans l'ensemble des classes.

2.450€



Des investissements numériques pour préparer l'avenir

La pause estivale a également permis d'intensifier l'informatisation dans les écoles. Avec une dotation en mobilier de plus de 20.000 €, la Ville poursuit son effort pour faire entrer les groupes scolaires dans l'ère du numérique.

Ces investissements, coûteux mais indispensables, familiariseront les jeunes générations aux outils informatiques, omniprésents dans le monde du travail.

Ils se prolongeront dans les prochains mois avec pour objectif d'avoir équipé - d'ici la fin de l'année - l'ensemble des salles de classe d'un vidéo-projecteur, ainsi que d'un poste informatique de dernière génération, et pour volonté de donner tous les moyens de réussir à nos enfants.

La fin des vacances

Après deux mois de vacances, les enfants ont dû retrouver le chemin de l'école. Pour certains avec enthousiasme, tandis que le retour a été plus difficile pour d'autres.

Steeve Briois accompagné de Marine Le Pen, députée de la 11e circonscription du Pas-de-Calais, de Maryse Poulain et de Nicolas Moreaux, adjoints au Maire, n'a pas manqué sa traditionnelle visite de rentrée des écoles afin de recueillir les doléances des professeurs, mais aussi des parents et des enfants, sur les besoins à venir. Cette tournée a également permis à Monsieur le Maire de constater les importants travaux réalisés durant la période estivale dans les établissements scolaires (voir page précédente).



INSCRIPTIONS AUX ACCUEILS DE LOISIRS



ORGANISATION GÉNÉRALE

Les Accueils de loisirs seront ouverts de 9 h à 17 h aux enfants âgés de 3 à 15 ans, répartis selon les tranches d'âge. Un service de navettes sera mis en place aux arrêts suivants :

- Beaumont (place de l'Église) ;
- Espace F. Mitterrand ;
- Collège Jean Macé ;
- Salle Jean Moulin ;
- Fallières (pour les enfants du Centre sportif).

Le ramassage du matin débutera à 8 h 20, le retour se fera de 17 h à 17 h 40 (horaires prévisionnels dépendant du nombre d'inscrits).

Une garderie sera proposée, pour les accueils de loisirs Fallières Maternelle et Fallières Élémentaire, de 7 h à 8 h 45 et de 17 h à 19 h. Cette garderie sera également accessible matin et soir aux enfants fréquentant le Centre sportif. Les enfants rejoindront le Centre sportif le matin ou la garderie de Fallières le soir par le biais de la navette de bus.

LIEUX D'IMPLANTATION ET DATES DE FONCTIONNEMENT

Du 23 octobre au 3 novembre :

- 3-6 ans : Fallières Maternelle
- 6-15 ans : Fallières Élémentaire

Du 23 au 27 octobre :

- 8-13 ans : Centre sportif à l'EFM

DATES ET LIEUX D'INSCRIPTION

Du lundi 25 Septembre au vendredi 6 Octobre 2017 de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h (places limitées).

Les inscriptions se font uniquement sur place, aux lieux indiqués ci-dessous. Aucune inscription ne pourra être effectuée par téléphone.

SERVICE JEUNESSE

39 rue Élie Gruyelle,
Espace Lumière (3e étage)
de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

MAIRIE ANNEXE DE BEAUMONT

rue Saint Martin
de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Tarifs et documents à fournir sur
www.henin-beaumont.fr



L'espace Snoezelen ouvert à tous !

Depuis 2016, le Multi-accueil « Les Petits matelots » dispose d'un espace moderne et innovant permettant la pratique du *Snoezelen*.

Cette activité, née aux Pays-Bas, permet à l'enfant d'explorer et d'éveiller ses cinq sens lors d'activités ludiques : l'ouïe, l'odorat, la vue, le goût et le toucher.

Ce lieu de stimulation spécialement aménagé, éclairé d'une lumière tamisée et bercé d'une musique douce, permet à l'enfant de se plonger dans une ambiance agréable et de stimuler son épanouissement.

Cet espace nouvellement rénové était jusqu'à aujourd'hui réservé aux familles des enfants du Multi-accueil. A partir du mois d'octobre, des ateliers parents/enfants (de 3 mois à 3 ans) seront proposés aux Héninois qui souhaitent tenter l'expérience. Cette initiative sera dirigée par une éducatrice de jeunes enfants et durera 30 minutes.

Si l'expérience vous tente, ou si vous souhaitez plus de renseignements sur cette pratique, n'hésitez pas à prendre à contacter le 03 21 76 38 26. Ceux qui ont pu la tester en sont déjà adeptes !



JEUX GONFLABLES
LUNDI 30 ET MARDI 31 OCTOBRE
JEUDI 2 NOVEMBRE
SALLE TETELIN
(ESPACE F. MITTERRAND)
STRUCTURES OUVERTES DE 14 H A 18 H

GRATUIT



SOIRÉE HALLOWEEN
 Soirée organisée par la Maison de quartier Darcy, les associations Darcy en folie, les Arts team, et le Conseil citoyen du quartier Macé-Darcy
MARDI 31 OCTOBRE DE 18 H À 23 H
RESTAURANT SCOLAIRE DARCY
 Venez vivre le grand frisson...
 Cette action est financée dans le cadre du Fonds de participation des habitants du Conseil régional



Faire rimer Noël avec solidarité

Le Centre communal d'action sociale renouvelle – pour les fêtes de fin d'année – sa traditionnelle campagne de solidarité afin de vivre, tous ensemble, des moments de joie et de partage, pour les petits comme pour les grands .

Ce dispositif de solidarité – soumis à condition de ressources – s'adresse à l'ensemble des familles héninoises.

Les inscriptions se font au CCAS du 9 octobre au 10 novembre auprès de Mesdames Millet et Giolda, bureau N°6, qui vous recevront, muni(e) des justificatifs suivants : attestation de ressources de toutes les personnes vivant au foyer (salaires, indemnités chômage, caisse d'allocations etc...) et avis d'imposition sur les revenus 2016.

Les dossiers seront ensuite soumis au barème en vigueur et si les conditions sont

remplies, un courrier vous sera adressé pour vous indiquer le jour de retrait du colis (semaines 50 et 51).

Selon l'âge des enfants, différentes prestations seront également proposées et, nouveauté cette année, un arbre de Noël sera organisé à la salle Prévert le mercredi 20 décembre avec remise des jouets, spectacle et goûter.

Enfin, les seniors âgés de 75 ans et plus, non imposables, se verront également remettre un colis de fin d'année, le lundi 11 décembre à la salle Polonia, Espace Lumière, 39 rue E. Gruyelle, dès 15 h, autour du verre de l'amitié. Les inscriptions débuteront le 4 octobre au Forum des aînés pour se poursuivre au CCAS (services 3e âge, bureau N° 9) jusqu'au 4 novembre prochain.

Alors inscrivez-vous vite et venez nombreux !

OPTIC 3000

Venez découvrir les nouvelles collections Superdry, IKKS, Mauboussin et bien d'autres...

98 rue Elie Gruyelle - optic3000

PIZZERIA ENZO

**43, rue Denis Papin
62 110 HENIN-BEAUMONT**

03 21 20 44 41

Notre restaurant vous accueille
du mardi au jeudi de 11 h 30 à 14 h
et de 18 h à 22 h 30
le vendredi et samedi de 11 h 30 à 14 h
et de 18 h à 23 h
Fermé le dimanche & lundi

**PIZZAS
PÂTES
SALADES
PANINIS**

**PLAT DU JOUR
LE MIDI**

**LA PIZZA
AU FEU DE BOIS
PRODUITS FRAIS**

**LIVRAISON GRATUITE
À DOMICILE
& AU BUREAU**

Venez nous rejoindre sur Facebook :
Pizza Enzo Hénin Beaumont



Les Amis de Herne

Créés en 2006 par Béatrice Coche, Béatrice Dubroecq et Robert Plaza, Les Amis de Herne sont aujourd'hui un des piliers du jumelage qui unit, depuis 1954, Hénin-Beaumont à la ville de Herne en Allemagne. L'association compte désormais 70 adhérents – essentiellement des Héninois – qui participent tous les ans aux échanges avec notre « jumelle ».

Dirigée par Béatrice Coche jusqu'en 2007, puis par Robert Plaza et Yves Rivereau, l'association est désormais présidée par Patrick Rigaux. Il est épaulé dans ses différentes tâches par Mauricette Matage, vice-présidente, Jean-Claude Matagne, trésorier et Béatrice Dubroecq.

Depuis la visite en septembre 2006 de leurs homologues allemands à Hénin-Beaumont, les membres de l'association organisent toutes les années un voyage à Herne.

En plus d'être un lieu d'échanges et de rencontre, l'association dispense des cours d'allemand à ses adhérents. Parmi les belles anecdotes, l'association a permis à une adhérente de retrouver une correspondante avec laquelle des liens forts s'étaient créés durant son enfance. 40 ans plus tard et après des mois de travail, l'association a pu réunir les deux amies.



CONTACTER L'ASSOCIATION :
beatricedubroecq@orange.fr
 Site web:
<http://lesamisdeherne.e-monsite.com>



la Pastorale de la santé et des personnes handicapées vous invite à son

2e Forum de la Pastorale de la santé

Pour vieillir mieux et heureux... créons des liens

Samedi 7 octobre 2017 de 14 h à 18 h

au Centre Saint-Paul

(rue Montpencher à Hénin-Beaumont)

Les travaux du BHNS débutent



L'arrivée du Bus à Haut Niveau de Service à Hénin-Beaumont approche et les chantiers vont débiter un peu partout y compris dans notre commune.

C'est pourquoi la municipalité, en concertation avec les commerçants, a fait suivre au Syndicat Mixte un certain nombre de demandes avant le démarrage des travaux. L'objectif est de réduire au maximum les désagréments liés au chantier.

Ainsi, deux aires de stationnement verront le jour Boulevard Péri : la première jouxtera le parc (43 places) et la seconde sera située à proximité de l'intersection avec le boulevard du Général de Gaulle (20 places).

Les travaux débiteront dans les prochains jours et s'achèveront en avril 2018.

Ils nécessiteront la mise en place d'une circulation à sens unique d'ouest en est, dans le sens Lens - centre-ville.

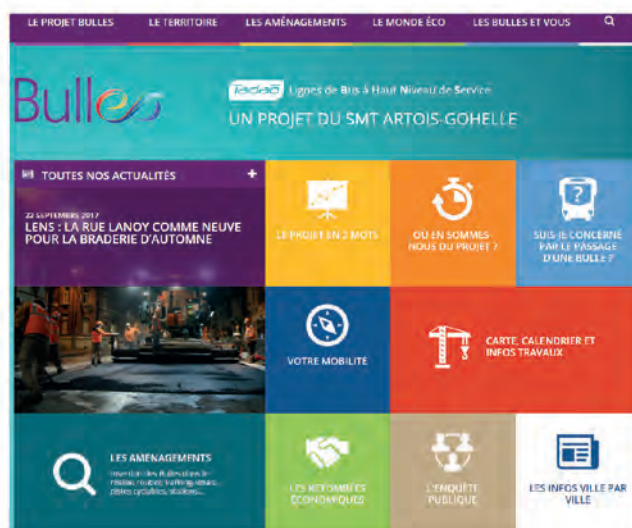
Restez informé durant les travaux

Pendant la durée des travaux, le Syndicat mixte des transports Artois-Gohelle a nommé 2 ambassadeurs pour répondre à vos questions :

Chérazade Zirar
06 83 98 67 75

Maxime Fache
07 89 31 87 02

Vous pouvez également suivre l'avancement du projet sur www.bulles-tadao.fr



Planning prévisionnel des travaux fourni par Tadao

Désignation	septembre	octobre					novembre				
	sem 39	sem 40	sem 41	sem 42	sem 43	sem 44	sem 45	sem 46	sem 47	sem 48	
Intervention sur terminus IMMOCHAN - phase 1											
Intervention sur giratoire chemin de Noyelles (face à France GALVA) Sans restriction de circulation											
Travaux de dévoisement de l'entrée d'Hénin Beaumont jusque Matouvu (Boulevard Gabriel Péri)											
Sainte Henriette (Voie BHNS), interface chantier CAHC											



RÉSIDENCE DU MARÉCHAL LECLERC :

Réhabiliter pour consommer moins d'énergie

Le bailleur social SIA habitat poursuit la réhabilitation - débutée en mars 2017 - des 117 logements de la Résidence Leclerc. Après avoir effectué la dépose des planchers, toitures et ardoises amiantées, les ouvriers se sont attaqués à l'installation d'une nouvelle couverture en zinc pour les bâtiments A et B. Ces travaux ont 3 objectifs principaux : la rénovation thermique des immeubles, l'amélioration du cadre de vie par la résidentialisation des espaces extérieurs et le ravalement des appartements.

Le bâtiment B est actuellement en cours de désamiantage. Une fois cette mission terminée, les entreprises commenceront progressivement la réhabilitation intérieure du bâtiment et des logements. Les rénovations devant être réalisées dans des habitations vides, le bailleur social a prévu des logements « tiroirs » qui permettront d'héberger les locataires pendant la durée des travaux propres à leur appartement.

En parallèle, SIA prévoit également l'installation de locaux administratifs au rez-de-chaussée du bâtiment B afin d'installer une unité territoriale qui permettra aux locataires d'avoir un contact direct avec le bailleur. Selon les estimations réalisées par SIA, les opérations exécutées devraient conduire à une baisse de la consommation énergétique des logements à hauteur de 40 %.

L'ensemble de ces travaux devrait prendre fin en décembre 2018.

LES PRINCIPAUX TRAVAUX :

- isolation des toitures
- terrasses ;
- pose de menuiseries pvc
- double vitrage avec volet roulant ;
- remplacement des portes palières par des portes isolantes ;
- remplacement des installations de ventilation ;
- remplacement du chauffage électrique par un réseau de chauffage individuel ;
- création de sas dans les halls ;
- remplacement des portiers de hall ;
- remplacement des sols dans les parties communes ;
- remplacement des installations électriques en parties communes ;
- remplacement des couvertures et du complexe d'étanchéité en toitures terrasses ;
- réfection des plafonds et murs recouverts de dalles ou lambris dans les logements.



Maisons & cités sécurise ses logements de la rue Robert Salé

Depuis début 2017, le bailleur social Maisons & Cités-SOGINORPA a entrepris des travaux de rénovation et de sécurisation de ses logements de la rue Robert Salé, située dans la cité Darcy.

Dépôts sauvages incessants, départs de feu, vols de cuivre, squats dans les logements vides, Maisons & Cités a décidé de répondre de façon ferme à ces incivilités et dégradations qui nuisent au cadre de vie et à la tranquillité publique du quartier.

Pour cela, le bailleur social a fait édifier une clôture constituée de panneaux pleins et de plusieurs palissades ajourées. Ils seront, ce mois-ci, habillés d'une haie végétale qui contribuera à la résidentialisation du

quartier et globalement à l'amélioration de la qualité de vie dans la cité.

Durant la période des travaux, une société de gardiennage a été missionnée pour veiller à la tranquillité des riverains et des entreprises. Sur les 27 logements disponibles, 15 sont terminés et 6 sont en cours de rénovation.

Les 15 logements dont les travaux sont achevés passeront prochainement en commission d'attribution et les 6 derniers logements suivront.

Les travaux ont aussi permis la mise aux normes de ces habitations construites dans les années 80, et notamment l'installation du gaz de ville.



Le 14 octobre, apprivoisez la nature



Dans le cadre d'une démarche de gestion moderne des espaces verts, à la fois respectueuse de la nature et valorisante pour votre cadre de vie, la Municipalité vous invite à une visite des espaces de démonstration des techniques utilisées et des aménagements réalisés.

Cela constituera également l'occasion de discuter des aménagements possibles dans votre jardin et de partager avec nous des idées pour votre ville !

Le rendez-vous est fixé au 14 octobre à 10 h sur la zone test située dans le quartier de Beaumont (accès par le chemin Ballekens ou la route de Quiéry-la-Motte).

Pour une organisation optimale, merci de retourner ce coupon à l'accueil des Services techniques (506 bd Ferdinand de Lesseps) ou de vous inscrire au 03 21 13 81 38.



Réhabilitation des logements de la rue Louise Michel

Un important chantier de réhabilitation de 16 logements individuels rue Louise Michel s'est achevé en juin 2017.

Commencés en septembre 2016, les travaux d'un montant total de 977.780 € TTC, conduits par Pas-de-Calais-Habitat, concernaient principalement l'isolation thermique par l'extérieur, la réfection électrique, une intervention sur l'isolation de la toiture, le remplacement des menuiseries et convecteurs électriques.

Ne doutons pas que cet ambitieux programme de rénovation apportera du confort aux habitants de cette résidence, et permettra de bénéficier d'une forte réduction des charges énergétiques.

Soulignons enfin que ces travaux ont été cofinancés par Pas-de-Calais-Habitat et le Conseil régional dans le cadre du programme de rénovation urbaine du secteur Macé-Darcy, conduit entre la Commune, l'Etat, le Conseil régional, la Communauté d'agglomération, et les bailleurs Pas-de-Calais Habitat et Maisons & Cités.

Les travaux dans votre quartier



Ces travaux seront réalisés dans le courant du mois d'octobre, sous réserve des aléas climatiques.

Cours des écoles de la commune : mise en sécurité des grilles avaloirs.

167 rue Sorriaux : création d'un adouci de bordures.

278 et 284 rue du Jeu de Balle : réfection de deux affaissements.

92 rue de la Concorde : réfection du trottoir.

506 rue Pierre Brossolette : remplacement d'une gargouille.

79 rue de l'Abreuvoir : remplacement d'une gargouille.

74 rue des Campanules : réfection du trottoir.

C'Reparé

Un problème avec votre téléphone ?

Un ordinateur trop lent, qui surchauffe, des virus, des données à récupérer ?

DEVIS GRATUIT

C'Reparé

81 place Jean Jaurès
62110 Hénin Beaumont

0 651 487 871

www.c-repare.fr

Nouvelle campagne de lutte contre la prolifération des rats

Une nouvelle campagne de dératisation débutera en octobre sur le domaine public.

Cette prestation, assurée par une entreprise spécialisée mandatée par la Ville, s'effectue plus particulièrement au niveau du réseau public d'assainissement et, ponctuellement, dans les fossés et terrains vagues où sont identifiés des terriers.

Depuis cette année, cette activité est menée conjointement avec le bailleur Pas-de-Calais Habitat, qui

dispose d'un important patrimoine immobilier dans la ville ; patrimoine qui doit également faire l'objet d'une action de dératisation. La coordination des opérations menées par la Ville et par le bailleur permet d'assurer une meilleure efficacité du traitement.

Néanmoins, il n'est pas possible de garantir l'éradication des rats. C'est la raison pour laquelle ces actions sont renouvelées chaque année.



QUELQUES RÈGLES ESSENTIELLES :

- le nourrissage des animaux sur les voies publiques et privées est interdit : déposer des aliments pour nourrir des chats errants profite également aux rongeurs ;



- l'entretien de son jardin est une obligation car un espace vert laissé à l'abandon favorise la présence de rats qui aiment déambuler dans les lieux non entretenus ;



- le nettoyage des clapiers, pigeonniers ou poulaillers est fortement conseillé : ces dispositifs doivent être maintenus constamment en état de propreté. Ils doivent être désinfectés et désinsectisés aussi souvent qu'il est nécessaire et blanchis à la chaux au moins une fois par an.



ATTENTION : LE SERVICE CADRE DE VIE DÉMÉNAGE !

Le service Cadre de vie vient de prendre possession de ses nouveaux locaux.

Depuis la fin du mois de septembre, ses bureaux se situent désormais au deuxième étage de l'Espace Lumière (ancien cinéma) situé au 39 Rue Elie Gruyelle.

Il rejoint géographiquement la Direction de l'aménagement du territoire afin de gagner en efficacité et de mieux répondre aux demandes des habitants.

Les agents du service Cadre de vie vous accueillent du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18h.

Pour les contacter le numéro reste identique : 03 91 83 03 95.

La collecte des feuilles mortes a commencé



L'automne a pris ses quartiers depuis quelques jours et avec lui son cortège de feuilles d'arbres jonchant les espaces publics. Le patrimoine arboré de la ville étant important, l'activité de collecte des feuilles mortes, qui a débuté à la mi-septembre, constitue à cette époque de l'année une tâche essentielle du service Propreté urbaine, avec la collecte quotidienne des déchets.

Ramassage manuel ou mécanisé, tout est mis en œuvre pour permettre, notamment, le déplacement, dans de bonnes conditions, des piétons sur les trottoirs.

Le dispositif reste identique à celui de l'année dernière avec une programmation des interventions basée sur une collecte des feuilles une fois tous les 15 jours, dans chaque rue concernée.

Pour tout renseignement concernant la période d'intervention dans votre quartier, vous pouvez contacter le service Cadre de vie au 03 91 83 03 95



Participez à la création d'un centre social !

Dans le cadre d'une réflexion sur l'organisation et le fonctionnement des équipements de quartier, la Commune envisage la création d'un centre social.

Un centre social est un lieu d'initiatives (habitants et professionnels) contribuant à un renforcement du lien social.

Sa philosophie se caractérise par la convivialité, la citoyenneté, le mieux vivre ensemble, l'écoute.

Chaque citoyen, quel que soit son âge, peut y trouver des activités et des services dans les domaines les plus variés : loisirs, culture, insertion, information, soutien pour aborder des difficultés de la vie quotidienne. Il peut y faire entendre sa parole et être soutenu concernant sa prise de responsabilité dans la vie sociale.

La Ville a engagé un processus de préfiguration du projet social du futur équipement, en étroite collaboration avec la Caisse d'allocations familiales du Pas-de-Calais, le Conseil régional des Hauts-de-France et le Conseil départemental du Pas-de-Calais.

Il est prévu d'engager prochainement une phase de participation active des habitants, associations et autres acteurs locaux.

Un questionnaire vous sera soumis, permettant de mieux connaître vos attentes, besoins, préoccupations, propositions...

Des réunions de travail, au plus près de votre domicile, vous seront proposées afin de participer à l'écriture du projet social (donner votre avis, faire des propositions) et avoir, si vous le souhaitez, un rôle actif dans sa mise en œuvre.

Une réunion publique de lancement de cette phase de participation est prévue ce jeudi 12 octobre 2017 à 18 h 30 à l'espace Lumière (Salle Polonia).

Vous êtes cordialement invité(e) à prendre part à cette rencontre d'information et d'échange sur ce qu'est un centre social et son rôle pour chacun des habitants.

Des LED et des économies



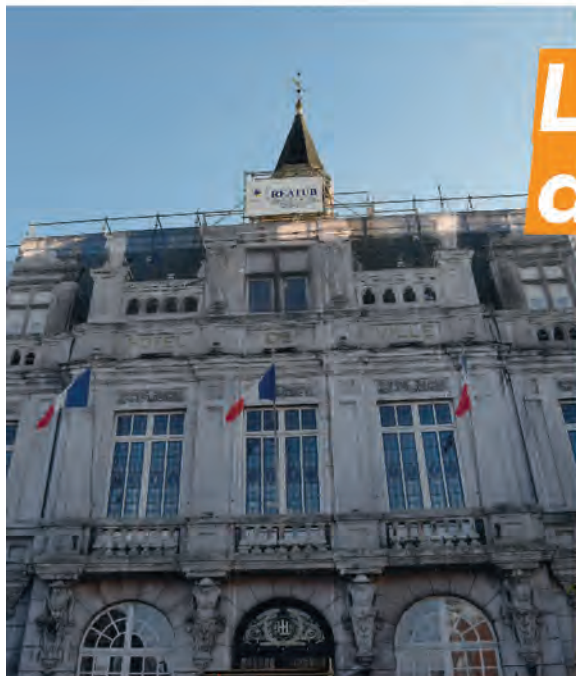
Toujours soucieuse d'améliorer le cadre de vie des habitants et de poursuivre la métamorphose de l'entrée de la ville, la Municipalité a décidé de procéder à la rénovation de l'éclairage public du boulevard Willy Brandt et de la rue Montpencher, dans la section comprise entre le rond-point de l'Europe et la rue des Roses.

Ces travaux, d'un montant de 90.000 euros, consisteront à remplacer l'armoire de commande d'éclairage public et à déposer les 17 candélabres vétustes

– dont les lanternes sont équipées de lampes de 250 watts – qui seront remplacés par 13 candélabres à LED moins énergivores, d'une puissance de 135 watts.

En équipant ces éclairages d'un variateur d'intensité, capable d'ajuster le niveau d'éclairage en fonction de l'heure et de la luminosité naturelle, des économies substantielles seront réalisées.

Le chantier de l'Hôtel de ville se poursuit !



hisement par les pigeons, entretien des toitures et des éléments de couverture insuffisant...

Face à cet état de délabrement avancé, Steeve Briois et son équipe ont fait de la rénovation de ce joyau du patrimoine communal une priorité. C'est pourquoi, depuis janvier 2017, la Ville a investi 1,4 millions d'euros dans d'importants travaux de réhabilitation des façades comprenant la réfection des enduits, mais également la réparation des balustrades, la reprise des corniches, du balcon, des tourelles, des modénatures, la consolidation des différentes sculptures, frontons, épis ainsi que le remplacement des éléments décoratifs manquants. Le chantier se terminera par la mise en peinture polychromique permettant de mettre exergue les contrastes et modénatures des façades.

Le chantier se terminera par la reprise du vitrail triptyque du maître verrier lillois Largiller, qui illumine l'ensemble de l'escalier d'honneur du bâtiment.

Le calendrier des travaux prévoit la dépose de l'échafaudage sur les façades principales et la rue Voltaire fin octobre 2017. Viendront ensuite la façade arrière et celle donnant sur la rue Pasteur, pour un achèvement de travaux prévu fin juin-début juillet 2018, sous réserve des conditions climatiques.

Après 18 mois de travaux « La Maison du peuple » sera rendue aux Héninois.

Construit en 1925 par André Dufau, l'hôtel de ville est un élément fort de la reconstruction d'après-guerre. Oublié durant de nombreuses années, l'édifice a subi les affres du temps et les nombreuses infiltrations ont dégradé rapidement ses façades.

Décollage des enduits décoratifs et modénatures, dégradation des menuiseries extérieures, détérioration sanitaire du clocher due à l'enva-

En plus des travaux visant à sécuriser les façades et lui redonner son esthé-

Après 18 mois de travaux « La Maison du peuple » sera rendue aux Héninois.

La Manufacture de Dentelles



Venez visiter notre magasin d'usine

de 10 h à 12 h
et de 14 h à 16 h

vous y trouverez des accessoires en dentelle (chèches, bijoux, papeterie) ainsi que de la dentelle au mètre.

Parc de la Chênaie,
1087 rue Pablo Picasso,
62320 Rouvroy
06 42 46 79 46

 La Manufacture de Dentelles

Restaurant L'Estaminet du Ferrailleur

- Cuisine Traditionnelle
- Service Traiteur

Salle privatisée 70 places pour tous vos événements

Formule midi à 15 €
Plat + dessert + boisson + café
du mardi au vendredi le midi

Horaires d'ouverture :

du Mardi au Dimanche
de 11h30 à 14h00
et de 19h00 à 22h00
(Fermé le Lundi)



03 61 48 28 73
761, Bvd Fernand Darchicourt -
62110 Hénin-Beaumont

 l'estaminetduferrailleurheninbeaumont
www.estaminetduferrailleur.fr

Les commerçants du marché

On les appelle officiellement les « commerçants non sédentaires ». Ce sont pourtant des visages connus des habitants de la ville, puisque vous les rencontrez tous les mardis et vendredis sur le marché...

Sylvie Desmousseaux Fromagère



Qu'est ce qui fait courir les clients vers l'étal aux fromages du marché d'Hénin-Beaumont ? Réponse de Sylvie Desmousseaux : « Ma centaine de variétés ! »

C'est sûr, ici, on trouve tout : comté, emmental, chèvres frais moelleux ou secs, camemberts, nombreuses spécialités de la région, yaourts artisanaux, œufs – frais bien entendu – et ce, deux fois par semaine, le mardi et le vendredi matin.

Pour Sylvie, l'histoire a commencé il y a longtemps : « j'ai en moi la fibre commerciale, j'ai débuté comme VRP, puis j'ai tenu une brasserie sur Denain, un tabac sur Lezennes, un café du côté de Pont-à-Marcq... J'ai même géré une agence matrimoniale ! ». Côtayer les gens, comme le dit Sylvie, c'est aussi sa « crèmerie » !

Un beau jour, le déclic : Sylvie investit dans un camion-magasin et s'en va vendre dans des villages isolés : « Finalement, je préfère que les clients viennent à moi plutôt que l'inverse ! Voilà maintenant douze ans que je suis sur le marché en tant que fromagère. »

Cette Pévéloise ne regrette en rien d'être commerçante de marché : « A Hénin-Beaumont, j'ai mes clients fidèles qui ont toujours un bon mot ou une anecdote à me raconter. Les marchés sont des espaces de vie fragiles, mais ô combien vitaux pour la société en général : les gens ont besoin de se parler ! »

Si vous êtes friand de bons fromages, n'hésitez pas à vous rendre place de la République (à proximité du café Le Chanzy), vous ne serez pas déçu, le sourire en prime !

Distribution de troussees sur le marché



En partenariat avec les Marchés de France, la Municipalité a organisé le 1er septembre dernier une distribution de troussees à destination des élèves héninois et beaumontois. Cette action a été l'occasion pour Steeve Briois et plusieurs conseillers de souhaiter une bonne rentrée aux écoliers de la commune.

JD Services Protection des biens



Après plus de 10 ans comme commercial dans une entreprise de vente d'alarmes et de vidéosurveillance, Olivier Bouquet décide de se lancer, en avril 2017, à son compte en créant JD Services.

Implanté au 15 rue Pasteur, ce spécialiste de la protection des biens vous dispense ses conseils avisés afin de vous aider dans votre choix de matériel professionnel. Alarmes, caméras de vidéosurveillance, détecteurs de fumée... Vous trouverez de nombreuses solutions pour sécuriser votre foyer.

Etant conscient que la vidéo protection reste un marché de niche, Olivier a étoffé son offre en proposant des accessoires divers et variés comme des enceintes Bluetooth ou encore des drones télécommandés.

JD Services est également partenaire du Tour de France des maladies rares de Frédéric Debusschere .

Afin de satisfaire toujours plus de clients, vous retrouverez bientôt un site de vente en ligne.

JD Services
15 rue Pasteur à Hénin-Beaumont
Facebook : Jdservice62110
09 81 79 81 45

Les vitrines s'embellissent



Dans le cadre du dispositif "Fonds de concours des vitrines et façades", Laurent Brice, 1er adjoint délégué à la vie économique a remis plusieurs chèques aux commerçants Héninois éligibles à ce dispositif. C'est donc 10 dossiers financés pour un montant total de 27.307 euros qui ont été cofinancés dans le cadre du FISAC.

L'objectif de ce fonds de concours mis en place par la municipalité en 2015 est d'accompagner les commerçants dans l'embellissement des vitrines afin de dynamiser l'attractivité du cœur de ville.

Bornes arrêt-minute : vos achats facilités

C'est un constat sans appel : le centre-ville d'Hénin-Beaumont souffre d'un manque de places de stationnement. Si le problème est réel et ancien, la Municipalité tente d'y remédier. Dernière action en date : la création de places de stationnement gérées par des bornes arrêt-minute.

3 mois après l'implantation des bornes, les commerçants du centre-ville témoignent :

JEAN-PIERRE DELOFFRE - LA MAISON DE LA PRESSE



« C'est une excellente idée. Il y a toujours une place de libre. Ce n'est plus la peine de tourner pendant des heures pour se garer. Je l'ai constaté également en période de fête foraine : il y avait de la place alors qu'habituellement j'ai une perte sèche de clients. »

BRIGITTE DRUON - LE PRESSING VERT



« C'est assez pratique pour les courses rapides, le procédé est complètement adapté à notre activité pressing, mais également dépôt ou réception de colis. »

GHISLAINE ROUX - PHARMACIE COULIOU



« Il y a du positif depuis cette installation il faudrait un peu plus de rotation policière et ce serait parfait. »

JEAN-PHILIPPE DUPARCQ - OPTIQUE DUPARCQ



« 30 minutes c'est un peu juste pour mes clients dans leur choix de lunettes, mais ils sont sûrs d'avoir une place, alors qu'auparavant certains pouvaient se décourager. »

FRÉDÉRIC DEWEJER - LA CIVETTE



« C'est une très bonne chose je retrouve des clients que je ne voyais plus ; il y a une véritable fluidité du stationnement. »



QU'EST-CE QU'UNE BORNE ARRÊT-MINUTE ?

C'est un système électronique qui permet de fluidifier la rotation des véhicules. Ces dernières autorisent un stationnement gratuit de 30 minutes et mettent un terme à la monopolisation des places par des voitures « ventouses ». Cette technologie est aujourd'hui utilisée dans les rues Napoléon Demarquette, Denis Papin, Elie Gruyelle ou Montpencher.

AURÉLIE VERMEULEN LA BICHONNERIE



« Les habitations de la rue Napoléon Demarquette n'ont pas beaucoup de garages : il y a donc un encombrement de voitures dans cette rue. Depuis cette initiative, mon commerce bénéficie de 7 places potentielles à la ronde : c'est juste formidable pour mes clients. »

THIERRY CACHART MEUBLES CACHART



« Que ce soit pour mes clients, pour mes camions de livraison, mes fournisseurs ou mes représentants on retrouve de la place. Je suis vraiment content. »

#CHOISIRLARTISANAT AVEC Les Artimobiles — dans votre quartier !

**Vendredi 6 octobre
de 9H à 17H**

Maison des Associations
Henri Clavierie
111 Impasse Marcel Dubois
62110 HENIN-BEAUMONT



#CHOISIRLARTISANAT
Les Artimobiles

FONDS NATIONAL
DE PROMOTION
ET DE COMMUNICATION
DE L'ARTISANAT



Alternance et apprentissage : lancez-vous !



L'AFPI et ses entreprises partenaires sont toujours à la recherche d'alternants pour l'année 2017.

Le secteur de l'industrie paie les conséquences d'une mauvaise image et peine à trouver des candidats pour les postes à pourvoir : 465 offres sont pourtant proposées dans la région. Parmi celles-ci, des embauches à la fin des formations en alternance sont envisageables.

Plus de 100 000 emplois sont créés chaque année dans l'industrie : c'est le moment de lancer votre carrière !

Pour vous y aider, la Ville a conclu un partenariat avec l'AFPI : une permanence gratuite se tient, tous les mercredis de 14 h à 18 h, au Pôle entreprendre, rue Montpencher.

ETS PESIN CYCLOS-SCOOTERS

f Ets Pesin scooters

VENTES ET RÉPARATIONS



368 RUE ELIE GRUYELLE
62 110 HÉNIN-BEAUMONT

PEUGEOT
SCOOTERS

**Scooters à partir
de 999 €***

**Alarme offerte pour
l'achat d'un scooter****



photo non contractuelle

* OFFRE VALABLE JUSQU'AU
31 DÉCEMBRE DANS LA LIMITE
DES STOCKS DISPONIBLES
** Offre non cumulable
avec d'autres promotions
et valable jusqu'au 15 mai



03 21 20 47 66



**MENUISERIES P.V.C
VOLET ROULANT
MOTORISATION
PORTE DE GARAGE**



**481 bis, rue Elie Gruyelle
62110 Hénin-Beaumont
Tél : 03 21 20 70 71**





La Police municipale change de calibre

Depuis peu, les policiers municipaux sont autorisés par décret à porter des pistolets semi-automatiques 9 mm.

A ce titre, la Ville d'Hénin-Beaumont a fait l'acquisition de 5 armes de la marque HK afin de poursuivre la modernisation et la protection de ses agents de police municipale.

Ce dispositif complète les 15 armes à feu en service - prêtées par les services de l'Etat - portées par les agents de police, tous formés au maniement et à l'utilisation de ce type d'armement.

LES AFFAIRES DU MOIS :



Disponible 24 h/24 et 7 j /7, La Police municipale travaille au service des administrés et intervient dans l'ensemble des domaines de sa compétence

En septembre, nos agents sont intervenus sur les faits suivants :

- menaces de mort et injures publiques ;
- ivresse publique et manifeste ;
- détention de produits stupéfiants ;
- dégradation de véhicule et tentative de destruction d'un bien privé ;
- usurpation d'identité et défaut de permis de conduire ;
- dégradation de biens publics ;
- rixe de voie publique ;
- refus d'obtempérer à une sommation de s'arrêter ;
- accident matériel de la voie publique.

Opération tranquillité vacances : rien à signaler !



Dans le cadre du Plan de lutte contre les cambriolages, ce dispositif consiste en des passages réguliers des patrouilles de la Police municipale – entre le 1er juin et le 30 septembre – devant le domicile ou le commerce, durant l'absence des résidents afin de dissuader les

actions de cambriolage et de vérifier l'absence d'effraction.

127 logements ont été surveillés contre 92 en 2016 au cours de la même période, et le bilan est plus que positif puisqu'aucun cambriolage n'a été enregistré !



Attention, nouvelle adresse !

99 rue Léo Lagrange - Hénin-Beaumont
du lundi au vendredi de 08 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h

Vous souhaitez contacter la Police municipale ?
03 21 74 87 33
24 h/24 et 7 j/7



Le PACS, c'est en mairie !

A compter du 1er novembre, les dispositions de l'article 48 de la loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle, prévoient le transfert aux officiers de l'état-civil des compétences dévolues aux greffes dans la gestion des PACS.

Les dossiers pourront être retirés à compter du 30 octobre 2017, et devront être déposés ou envoyés au service Etat-civil de la mairie.

L'enregistrement du PACS se fera EXCLUSIVEMENT sur rendez-vous, en présence des 2 futurs partenaires.

Pour tout renseignement vous pouvez vous rapprocher des agents du service Etat-civil au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville.

Tel : 03.21.74.87.00.

Recensement : la Ville recrute des agents



Dans le cadre du recensement de la population 2018 (INSEE), la Mairie recrute pour la période du 2 janvier au 28 février 2018 des agents recenseurs qui auront pour mission de déposer et de retirer les imprimés destinés à la population.

PROFIL DE L'AGENT RECENSEUR :

- aptitudes relationnelles ;
- bonne présentation ;
- discrétion, confidentialité ;
- ordonné, méthodique ;
- grande disponibilité et ténacité : l'agent recenseur peut être appelé à exercer sa mission le soir et le samedi ;
- capacité d'assimilation : l'agent recenseur doit être capable d'assimiler rapidement les règles élaborées par l'INSEE en matière de recensement.

Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation manuscrite), avant le 17 novembre 2017, à :

Hôtel de ville
à l'attention de Mme Lydie Lavarde
1, place Jean Jaurès
62110 Hénin-Beaumont
ou par courriel à :
lydie.lavarde@mairie-heninbeaumont.fr

AVIS AUX ÉLECTEURS

VOUS AVEZ DÉMENAGÉ ? PENSEZ À EFFECTUER VOTRE CHANGEMENT D'ADRESSE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

ATTENTION : Si vous avez changé d'adresse et/ou que votre nouvelle adresse ne correspond plus à votre inscription électorale, il est possible que vous soyez radié des listes de la commune.

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L.9 du code électoral. Elle est indispensable pour voter.

Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit, doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.

Que vous ayez déménagé sur une commune différente ou simplement déménagé dans la même ville, vous devez déclarer votre nouvelle adresse auprès de la mairie du nouveau domicile.

3 solutions vous sont offertes pour procéder à votre inscription ou votre changement d'adresse :

- SUR PLACE : au service « élections » de la mairie de votre lieu de domicile. Vous devrez être muni(e) d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois à votre nouvelle adresse.

- PAR COURRIER : adresser au service « élections » de votre lieu de domicile le cerfa n°12669*01 complété, ainsi qu'une copie d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

- EN LIGNE : rendez-vous directement sur service-public.fr muni(e) d'une version numérisée d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Pour tout renseignement, les agents du service Élections de la mairie d'Hénin-Beaumont sont à votre disposition au rez-de-chaussée de l'hôtel de Ville, ou par téléphone : 03.21.74.87.59. et 03.21.74.87.24.

LE HANDICAP

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	■					■						
2											■	
3	■										■	
4		■					■					■
5				■	■			■				
6			■									
7	■				■					■		
8		■										■
9				■			■			■		
10		■									■	
11							■					
12				■								

HORIZONTALEMENT :

1- Compositeur italien - Pour eux, on est entré dans le vif des sujets -2- Personnes à mobilité réduite -3- Voyageurs en route - Un sacré patron -4- On se doit d'améliorer encore plus celui des handicapés (avec un article) - Est aussi ménagère pour les handicapés -5- Peuple du Zambie - Fait un avoir - Circulaire -6- Champagne - Réduite chez les handicapés -7- Terre colorée - Le matin - Façon de gésir -8- Pénalisante pour les handicapés (avec un article) -9- Organisation des États américains - Possessif - Ile de France -10- Ca roule pour les handicapés -11- Doit être effective avec les handicapés - Culottée -12- Bonne appellation - A besoin de nous toute l'année -

VERTICALEMENT :

A- Créa des liens - Mit en logement -B- Nécessite un fauteuil - Invitation au départ -C- Association Nationale des Officiers du Commissariat des Armées - Institut national de formation artistique et culturelle -D- Chef de l'éducation - Chiffres romains - Aluminium -E- Pratique habituelle - Devient muet -F- Plaçât dans cette grille - Volige -G- Rame anglaise - C'est une façon d'aller - Retournées chez Lee -H- Célébrité d'un 20 heures - Chiffres romains -I- Crisée des pieds à la tête - Niais -J- Deux retirées de trois - Reste en main - Langues sciences humaines -K- Fait son chemin - Points opposés -L- Annonce le deuxième service - Petits protecteurs - Site protégé -

SOLUTIONS DU MOIS PRÉCÉDENT :

HORIZONTALEMENT :

1- BONNE RENTREE -2- USINE - NC -3- ISE - EA - TINTO -4- SEPTEMBRE - EL -5- SIC - ELANCEE -6- ONE MAN - VTL -7- NE - AU - EA - AIL -8- CITADINS -9- IAH (haï) - ILES -10- ARMAT - ETE -11- RELANCEES - EE -12- ERE - ENFANTS -

VERTICALEMENT :

A- BUISSONNIERE -B- OSSEINE - ER -C- NIEPCE - CHALE -D- NN - MAI - RA -E- EEEE - AUTOMNE -F- AMEN - ACN -G- EU - BL - EDITEF (fétide)-H- TRAVAIL - EA -I- TRIENT - NE (nouveau-né) - SN -J- CLASSE -K- ENTEE - TES -L- ECOLE - LYCEE -

Les groupes s'expriment sous leur responsabilité dans le cadre des dispositions prévues par la loi n°2002-276 du février 2016 relatives à la démocratie de proximité. La répartition de l'espace d'expression est proportionnelle au nombre de conseillers municipaux

Groupe Majorité municipale

Le travail de l'opposition ? Critiquer, dénigrer, salir... mais ne jamais proposer !

Depuis maintenant trois ans, l'équipe majoritaire subit une haine au quotidien : celle d'une opposition entièrement concentrée sur son travail de sape. Jamais, dans l'histoire de la ville, des élus d'opposition ne se seront aussi mal comportés. Ils montrent ainsi leur vrai visage, un visage terrifiant : celui de la haine, de l'irrespect et de l'intolérance.

On peut ne pas être d'accord avec une majorité, soit. C'est le principe même de la démocratie. Mais, en général, cela se déroule dans un climat serein, empreint de courtoisie républicaine et, surtout, de respect.

À Hénin-Beaumont, c'est tout l'inverse. Au conseil municipal, les membres de l'opposition (PS-PC-Verts-En Marche) hurlent dans leur micro, interrompent systématiquement le maire et les adjoints, coupent la parole à tout bout de champ et profèrent insultes et injures. Même les règles les plus élémentaires de politesse (et d'éducation) sont bafouées.

À ce spectacle affligeant s'ajoute une méconnaissance totale des dossiers municipaux, l'objectif pour l'opposition étant toujours le même : critiquer, sans jamais rien proposer. Nous avons honte pour ces élus supposés représenter une partie des habitants et électeurs de notre ville. Avec un tel niveau d'incompétence, une chose est sûre : nous avons l'opposition la plus nulle de France !

Le groupe de la majorité municipale

Groupe Agissons unis pour Hénin-Beaumont

Une ville qui avance... en marche arrière

Le Front national le proclame à longueur d'affiches : avec eux, « la ville avance »... Le problème, c'est qu'elle avance en marche arrière ! En matière de rythmes scolaires, le retour à la semaine des 4 jours dans les écoles primaires, qui a pu satisfaire l'organisation familiale de certains parents, est un recul pour les enfants de notre commune qui méritaient des journées de classes moins chargées et des temps d'activité périscolaires ambitieux. En ville, les commerces continuent de fermer. Le cinéma n'est toujours pas rouvert.

Les fêtes champêtres ne réunissent que les partisans du FN. Le trajet choisi par la municipalité pour le Bus à Haut Niveau de Service, dont les travaux ont commencé, ne permettra pas de revivifier le commerce du centre-ville et profitera aux magasins de la zone d'Auchan. En matière de démocratie participative, les conseils de quartier qui permettaient aux habitants de s'exprimer ont été supprimés à l'arrivée du FN en 2014 et n'ont jamais été recréés. A tous les niveaux, notre ville recule... **D. Noël, E. Binaisse, S. Filipovitch, G. Gorillot, D. Madjidi et M. Tondelier agissonsunispourheninbeaumont@gmail.com**

Note de la rédaction

L'opposition socialiste, communiste, écologiste et « En Marche » s'intéresse-t-elle aux dossiers locaux ?

Il est possible d'en douter, lorsqu'elle accuse les élus de la majorité d'avoir pris une « mauvaise décision en revenant à la semaine de 4 jours ». En effet, 92% des parents d'élèves et des enseignants se sont prononcés en faveur de ce rétablissement.

Il est possible d'en douter, lorsqu'elle critique les élus de la majorité qui n'ont pas « rouvert l'ancien cinéma », alors que c'est le non-regretté ancien maire qui a bradé, en 2011, le hall d'accès au Département pour y installer la « Maison des ados ». Aujourd'hui, à cause de lui, le cinéma ne peut être exploité car aucun spectateur ne peut... accéder aux salles !

Il est possible d'en douter, lorsqu'elle dénonce le tracé du Bus à haut niveau de service, qui « ne permettra pas de revivifier le centre-ville ». Or, sollicitée par les élus de la majorité, l'Union commerciale d'Hénin-Beaumont a modifié le tracé !

Une chose est sûre : l'opposition, sourde et aveugle, ne sait pas de quoi elle parle. Elle critique... pour critiquer !

Vos rendez-vous

Jeudi 5 octobre

Repas des aînés : 12 h ; EFM.

Vendredi 6 octobre

Vernissage du Salon des beaux-arts : 19 h ; Salons d'honneur de l'hôtel de ville.

Du samedi 7 au dimanche 15 octobre

Salon des beaux-arts.

Dimanche 8 octobre

Spectacle cabaret Frenchy : 15 h ; Espace François Mitterrand (EFM) ; renseignements au 03 21 74 87 27.

Tournoi d'Échec « La Tour Prends Garde » : salle Léon Jouhaux (horaires à préciser au 03 21 74 87 27).

Tour de France des Maladies rares : arrivée de Frédéric Debuschere ; 16 h ; stade Delabre.

Dimanche 15 octobre

Loto de l'ALPH : ouverture des portes à 12 h ; début des jeux à 15 h ; salle Debeyre ; renseignements au 06 83 09 81 36.

Mercredi 18 octobre

Repas de l'Age d'or : 12 h ; salle Léon Jouhaux ; renseignements au 06 73 09 80 40.

Samedi 21 et dimanche 22 octobre

Foire d'automne (vin, gastronomie et artisanat) de l'ASOR : de 10 h à 19 h ; salle Wilquin (EFM) ; renseignements au 06 08 45 60 08.

Samedi 21 octobre

Bourse Militaria organisée par l'ASOR : de 8 h à 15 h ; salle Tételin (EFM) ; renseignements au 06 08 45 60 08.

Dimanche 22 octobre

Vide-grenier organisé par l'ASOR : de 8 h à 17 h ; salle Tételin (EFM) ; renseignements au 06 08 45 60 08.

Mardi 24 octobre

Repas d'anniversaire pour les 38 ans des Fils d'argent : 12 h ; salle Guy Mollet ; renseignements au 06 11 62 00 51.

Samedi 28 octobre

Fête d'Halloween organisée par les Jardins héninois : de 17 h à 21 h ; impasse Marcel Dubois.

Dimanche 29 octobre

Week-end « Sport famille » : de 9 h à 12 h ; EFM.

Mardi 31 octobre

Don du sang organisé par l'EFS : de 9 h à 12 h ; salle Debeyre.

Soirée Halloween organisée par Loisirs et création : de 17 h à 1 h ; salle Delmotte ; renseignements au 07 62 28 04 00.

Soirée Halloween organisée par la Maison de quartier de Darcy, les Arts team, le Conseil citoyen et Darcy en folie : de 18 h à 23 h ; restaurant scolaire Darcy ; renseignements au 06 35 27 83 02.



Domino's pizza
HÉNIN-BEAUMONT

COMMANDEZ EN LIGNE

LIVRAISON EN 30 MINUTES

Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour. www.mangerbouger.fr

acceptée même en livraison.

102 Place Jean Jaurès,
62110 HÉNIN-BEAUMONT
03 21 76 70 00

dominos.fr

LA NATURE D'ABORD
MAGASIN BIO ET INSTITUT DE BEAUTÉ

270 € LES 6 SEANCES
DE 30 MINUTES
VISAGE OU CORPS

endermologie
DÉSTOCKER
& RAFFERMIR
OÙ JE VEUX !

Retrouvez nos produits
et solutions sur:
www.lanaturedabord.fr
facebook.com/lanaturedabord

285, rue Elie Gruyelle - Hénin-Beaumont
03 21 20 50 39

M Salon du Mariage

Entrée
gratuite

4 et 5 novembre 2017

Concession Peugeot, Bld F.Darchicourt - de 10 h à 19 h

Parking surveillé

DÉFILÉS:

SAMEDI ET DIMANCHE // 11 H, 15 H ET 17 H 30

Chérie
FM 107.3
LENS



CERF DELLIER
FOURNISSEUR BOULANGERIE-PÂTISSERIE



L'ASOR VOUS INVITE À SON

SALON D'AUTOMNE
DU VIN,
DE LA GASTRONOMIE
ET DE L'ARTISANAT

ENTRÉE
GRATUITE

21 ET 22 OCTOBRE 2017 - 11 H À 19 H
ESPACE FRANÇOIS MITTERRAND

L'ASOR VOUS INVITE À SA

★ BOURSE MILITARIA ★

SAMEDI 21 OCTOBRE - 8 H À 15H
SALLE TÉTELIN - ESPACE F.MITTERRAND

RENSEIGNEMENTS : 06 08 45 60 08